

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL DE MUSIQUE DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE DE FERNEY-VOLTAIRE



PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2024

AVANT-PROPOS

Alors que le Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique de Ferney-Voltaire fête ses quarante ans avec un soutien sans faille des élus, je tiens à saluer cette honorable institution qui contribue à former des jeunes et des moins jeunes à la musique, à la danse et à l'art dramatique à Ferney-Voltaire ainsi que pour l'ensemble du territoire du Pays de Gex.

En effet, les élèves du Conservatoire, qui se nourrissent ainsi de la culture musicale, artistique et de la danse par un apprentissage complet, sont les citoyens de demain. Cet enseignement contribue aussi bien à nourrir l'esprit que le corps, à chercher l'équilibre entre les efforts du corps et de l'esprit et à trouver l'harmonie entre le cœur et la raison.

Aujourd'hui, le Conservatoire de Ferney-Voltaire, c'est plus de 705 élèves, plus de 26 professeurs, un directeur et un secrétariat dévoués, de plus en plus de cursus diversifiés ainsi qu'un bâtiment rénové et modernisé.

Au-delà de ces données quantitatives, le Conservatoire écrit quotidiennement une page de la riche histoire de la commune. Cet établissement, créé en 1975, municipalisé en 1977, agréé « Conservatoire communal » depuis 1981 et classé « à rayonnement communal de musique, de danse » en 2007, a toujours su se réinventer, dans la mesure où des générations successives d'élèves ferneysiens, gessiens et suisses ont soutenu toutes ces évolutions vers un idéal au service de l'excellence pédagogique.

En ce sens, le Conservatoire, qui dispense un enseignement musical, de danse et d'art dramatique, se situe au carrefour d'une région métropolitaine transfrontalière, où la ville de Ferney-Voltaire occupe une place culturelle stratégique en raison de l'héritage de Voltaire, précurseur du siècle des Lumières. D'ailleurs, notre commune porte le projet du développement d'un pôle culturel de première importance, où s'insère pleinement le Conservatoire, aux côtés, d'une part, de la future médiathèque d'environ 900m² qui préservera le bâtiment ancien du Châtelard et ses belles charpentes auquel est accolé la maison Prada et ses dépendances, et d'autre part, du château de Voltaire, dont la rénovation financée par l'Etat s'achèvera en 2018.

Cet ensemble donne du sens à l'action des élus et des citoyens ; elle est surtout un symbole de dynamisme et de vie ; c'est pourquoi la culture se doit d'être ouverte à tous et exigeante à la fois, avec des animations et des événements culturels, tels que la Fête à Voltaire ou le Livre en Lumière, sachant que le Conservatoire contribue fortement à l'enrichissement de ses manifestations, de par ses représentations, une cinquantaine en 2016.

Toutes ces réalisations ne seraient possibles sans la multitude des partenariats du Conservatoire soutenus par la municipalité, grâce à la Société de musique de Ferney-Voltaire, aux Amis de l'orgue du Temple de Ferney-Voltaire, à l'Orchestre symphonique des jeunes de Ferney-Voltaire et aux liens tissés avec la Suisse, notamment avec les cantons de Genève et du Valais. C'est la raison pour laquelle, nous croyons profondément à l'ouverture vers de nouveaux partenariats dans le cadre de l'intercommunalité et du « Grand Genève », projet métropolitain, par-delà les frontières.

In fine, la municipalité, nos concitoyens, les élus et la population du Pays de Gex souhaitent que le Conservatoire obtienne le renouvellement de l'agrément du Ministère de la Culture et de la Communication, et sont, pour ce faire, déterminés à poursuivre la mise en œuvre des réformes entamées avec rigueur.

Daniel RAPHOZ,

Maire de Ferney-Voltaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.5
1. ETAT DES LIEUX	p.6
1.1 Les publics	p.6
1.2 Les disciplines et les heures de cours	p.9
1.3 Les activités pédagogiques	p.11
1.3.1 La musique	p.11
1.3.1.1 La Formation musicale	p.13
1.3.1.2 Les études instrumentales	p.14
1.3.1.3 Les pratiques collectives	p.14
1.3.2 La danse	p.16
1.3.2.1 L'éveil danse	p.16
1.3.2.2 L'initiation danse	p.17
1.3.2.3 La danse classique	p.18
1.3.2.4 La danse Jazz	p.19
1.3.2.5 Evaluation des danseurs	p.20
1.3.2.6 Les ouvertures	p.20
1.3.3 Le théâtre	p.21
1.3.4 Classe à Horaires Aménagés (CHAM)	p.22
1.4 Les activités de diffusion	p.23
1.5 Ressources et richesses humaines	p.25
1.5.1 Les équipes pédagogiques et administratives	p.25
1.5.2 Modernisation de l'administration et de la communication	p.26
1.5.3 Le conseil d'établissement	p.27
1.6 Finances et administration	p.27
1.6.1 Le budget	p.27
1.6.2 Les tarifs	p.28
1.6.3 Les locaux	p.29
1.7 Les sorties	p.30
1.8 Les partenaires et réseaux	p.31
1.8.1 La société de musique	p.31
1.8.2 Les amis de l'orgue du Temple de Ferney-Voltaire	p.31

1.8.3	L'orchestre symphonique des Jeunes de Ferney-Voltaire	p.32
1.8.4	Les liens avec la Suisse	p.32
2	PROJETS ET PERSPECTIVES	p.33
2.1	Les orientations pédagogiques	p.33
2.1.1	Le suivi des élèves	p.33
2.1.2	L'ouverture de nouvelles classes instrumentales	p.33
2.1.3	L'ouverture d'une classe de chant	p.33
2.1.4	Diversifier les pratiques collectives	p.33
2.1.5	Une seconde chance pour le chœur à l'école	p.34
2.1.6	Expansion du secteur danse	p.34
2.1.7	Favoriser les synergies avec la future médiathèque du Châtelard	p.35
2.1.8	S'ouvrir à de nouveaux partenariats	p.35
2.1.9	Formation continue des enseignants	p.36
2.2	Les locaux	p.36
2.2.1	Des rénovations à prévoir	p.36
2.2.2	Un lieu de diffusion adapté	p.37
2.2.3	Une meilleure sécurité pour les locaux et les abords	p.37
2.3	La gestion du Conservatoire	p.37
2.3.1	L'administration	p.37
2.3.2	La refonte du règlement intérieur	p.38
2.3.3	L'association des amis du Conservatoire	p.38
2.4	Intercommunalité et rayonnement	p.39
2.4.1	L'appel aux communes	p.39
2.4.2	Les projets avec la Communauté de Communes	p.40
2.4.3	Les projets du « Grand Genève »	p.40
2.4.4	Une politique tarifaire contrainte	p.41
2.4.5	Les liens culturels avec les communes voisines	p.41
	CONCLUSION	p.42
	Annexes	p.43
Annexe 1	Panorama de l'offre d'études musicales dans le Pays de Gex	p.44

INTRODUCTION

Ferney-Voltaire n'est pas une ville tout à fait comme les autres. Comme son nom l'indique, elle doit beaucoup à Voltaire, qui a contribué à forger son territoire au XVIII^{ème} siècle, et qui lui a légué un riche héritage philosophique, culturel et patrimonial. Géographiquement, la ville a une position intéressante : elle est l'une des communes du Pays de Gex, territoire excentré par rapport au reste du département de l'Ain, délimité par le Jura, d'un côté, et par le lac Léman, de l'autre. Elle constitue avec les communes d'Ornex et de Prévessin-Moëns une conurbation de près de 22 000 habitants, aux portes de Genève.

Cette position frontalière est déterminante et doit être prise en compte pour plusieurs raisons. D'une part, plus de la moitié des habitants de Ferney-Voltaire travaillent à Genève, souvent dans des organisations internationales. La plupart du temps, ces résidents aisés d'origine étrangère ne s'installent dans la région que pour 4 ou 5 ans, ce qui crée un contexte socio-culturel particulier. D'autre part, le rapprochement politique, économique et culturel de Genève et du Pays de Gex est dans tous les esprits : les partenaires franco-valdo-genevois élaborent déjà les bases d'une future agglomération transfrontalière - qui regrouperait Genève, une partie de la Haute-Savoie et du canton de Vaud, ainsi que le Pays de Gex. Ferney-Voltaire est donc au carrefour de multiples influences prometteuses.

C'est dans ce contexte particulier que se développent les activités du Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse de Ferney-Voltaire. Riche de ses quarante ans d'ancienneté, l'établissement doit aujourd'hui conforter les réformes nécessaires à son plein épanouissement, tout en conservant ses acquis – excellent niveau d'enseignement, partenariats extérieurs et orchestres dynamiques.

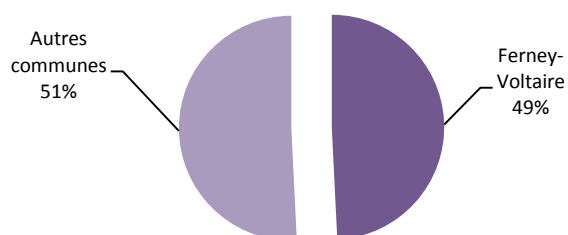
Au cours des 10 dernières années, et suite au précédent projet d'établissement datant de 2010, de nombreux changements ont vu le jour. Fort du dynamisme des municipalités successives et du désir des équipes pédagogiques de réaliser les projets nécessaires à l'épanouissement de la structure, ont vu le jour un cursus d'art dramatique, une classe CHAM dont a découlé le recrutement d'un dumiste et la constitution d'un large parc instrumental, un parcours de découverte instrumentale pour les plus jeunes, mais aussi la création de véritables cycles pour les classes danse, la nomination de professeurs coordinateurs dans les différentes disciplines, une refonte des différents cycles musicaux et la mise en place d'un parcours personnalisé. En point d'orgue de ces différentes évolutions, l'extension tant attendue du bâtiment du Conservatoire a été inaugurée en 2014, triplant la surface d'accueil et permettant à tous les professeurs de dispenser leurs cours sur un même site.

Tous ces éléments seront développés dans une première partie relatant l'état des lieux actuels du Conservatoire ; puis, dans un second temps, seront exposés les projets et perspectives d'avenir.

1. ETAT DES LIEUX

1.1. Les publics

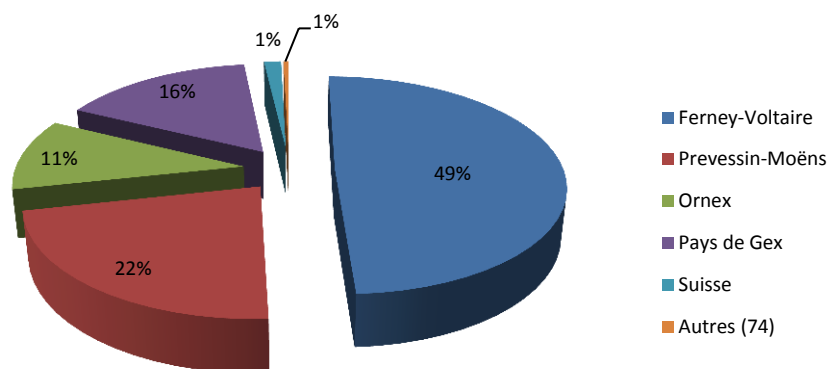
Répartition géographique des élèves
rentrée 2016/2017



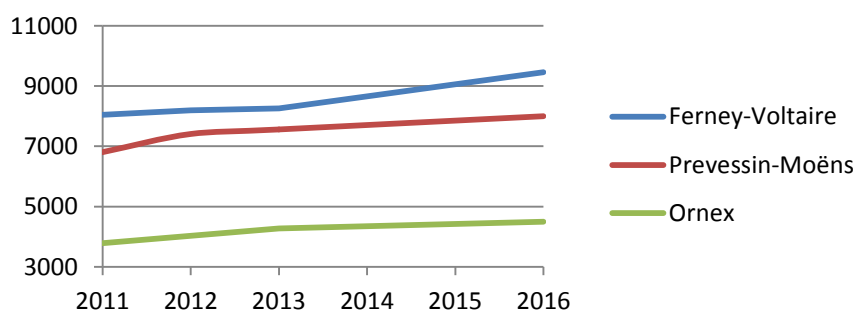
Le Conservatoire accueille en septembre 2016, 705 élèves, enfants et adultes – dont 347 Ferneysiens et 358 d'autres communes.

Au fil des années, le Conservatoire a confirmé sa dimension d'équipement à vocation intercommunale. En septembre 2016, 49% des élèves viennent de Ferney-Voltaire, contre 22% de Prévessin-Moëns et 11% d'Ornex – proportions presque inchangées depuis plus de 17 ans.

Répartition géographique des élèves
septembre 2016

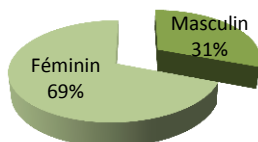


Evolution de population des communes de la conurbation

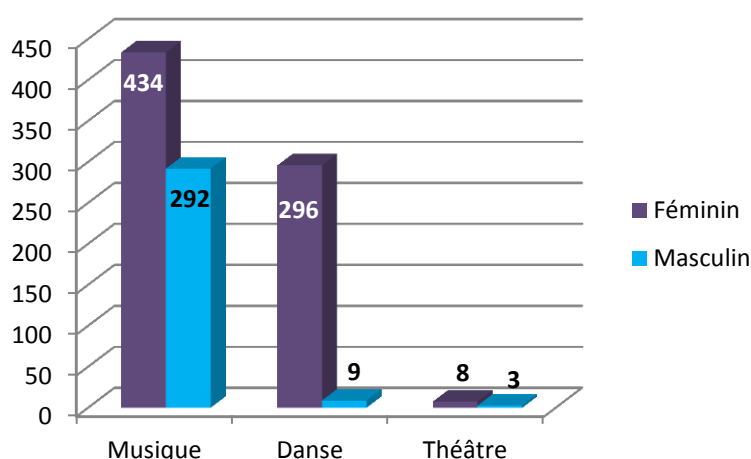


Les deux tiers des élèves sont de sexe féminin. Ce déséquilibre s'explique par des inscriptions en danse quasi-exclusivement féminines.

**Répartition des élèves par sexe
rentrée 2016/2017**

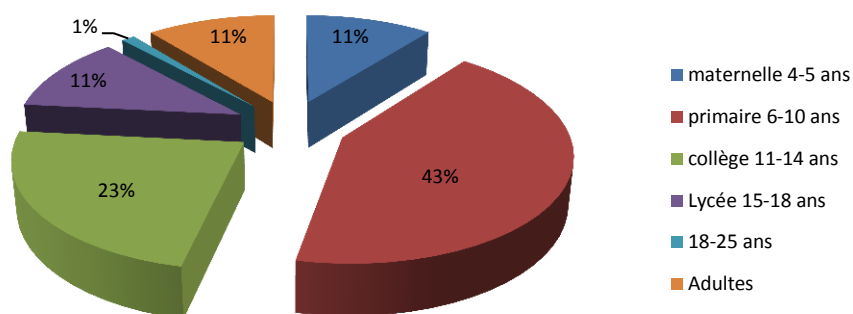


**Répartition par sexe dans chaque secteur d'activité
rentrée 2016**



S'ils sont de tous âges, de 4 à 70 ans, la plus grande partie des élèves ont entre 4 et 18 ans et suivent un cursus scolaire dans le Pays de Gex.

**Répartition des élèves par âges
rentrée 2016/2017**

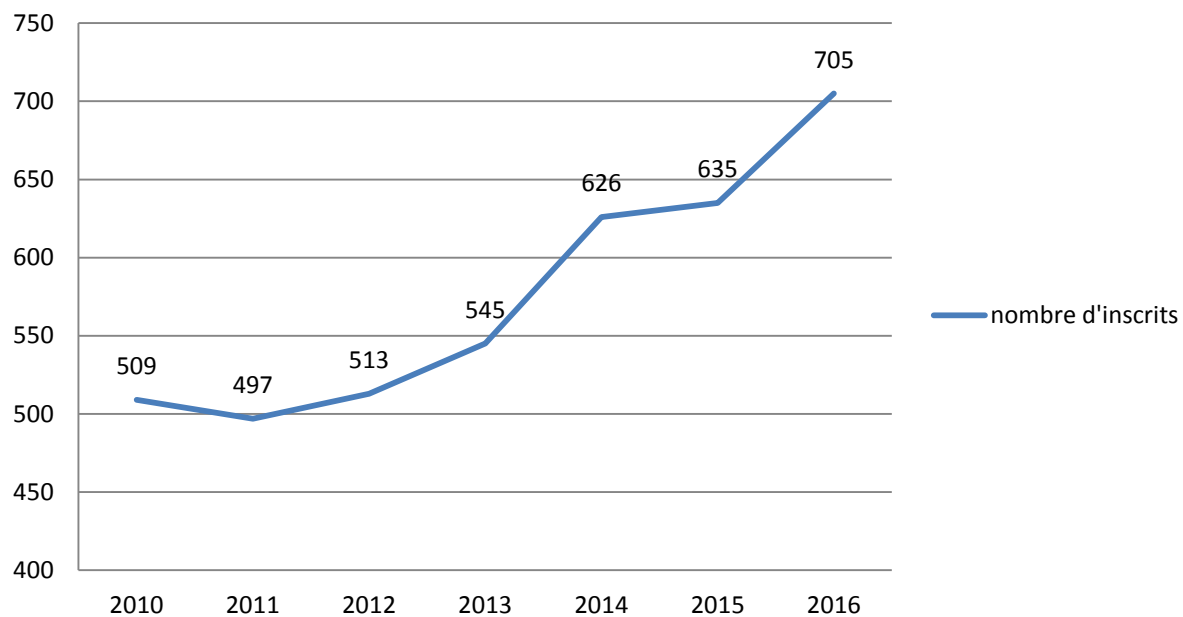


En près de 7 ans, le nombre d'inscriptions n'a cessé d'augmenter, passant de 509 élèves en 2010/2011, à 705 en 2016/2017. Cela confirme l'attractivité de l'établissement, à Ferney-Voltaire, mais aussi dans les communes des alentours.

Nous pourrions constater la forte augmentation des inscriptions à la rentrée 2014 (+14 %), permise en grande partie par la réception des nouveaux locaux.

A noter que l'école n'accepte les inscriptions de résidents Suisses que s'ils sont scolarisés à Ferney-Voltaire.

Evolution des inscriptions 2010 à 2016



Etat comparatif de quelques CRC géographiquement proches

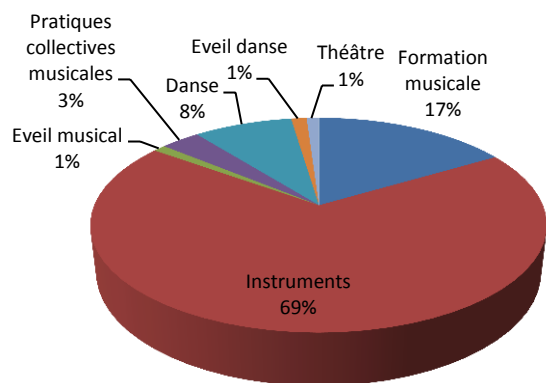
	Aix les bains (74)	Pontarlier (25)	Bellegarde (01)	Belley (01)	Ferney- Voltaire (01)
Population communale	30 000	17 500	12 000	9 500	9 500
	CRC	CRC	CRC	CRC	CRC
Nombre d'élèves	750	600	350	450	705
Enseignements	Musique Théâtre	Musique Théâtre Danse	Musique Théâtre	Musique	Musique Théâtre Danse
Nombre d'enseignants	31	30	25	17	26
Personnel Administratif	3	4	2	2	2

1.2. Les disciplines et les heures de cours

L'établissement propose une vaste palette de disciplines en musique, danse et art dramatique.

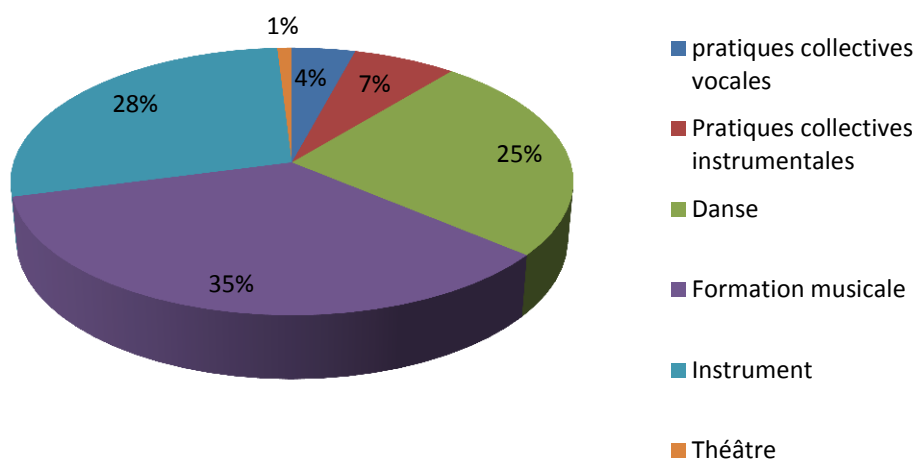
Musique	
Eveil musical	de 4 à 5 ans
Parcours découverte instrumentale	6 ans (classes de CP)
Formation musicale	à partir de 7 ans
Culture musicale	adultes, élèves en fin de 2 ^{ème} cycle, lycéens en terminale
Cordes	violon – alto – violoncelle – guitare – harpe
Bois	flûte – hautbois – clarinette – saxophone
Cuivres	trompette – cor – trombone
Claviers	piano – orgue
Percussions	peaux – claviers
Pratiques collectives	
Pratiques vocales	chœur d'enfants/petit chœur (de 8 à 12 ans) atelier vocal (à partir de 12 ans et adultes)
Orchestre junior	élèves de 1 ^{er} cycle
Orchestre symphonique des jeunes de Ferney-Voltaire	élèves à partir du 2 ^{ème} cycle
Musique de chambre	du 1 ^{er} au 3 ^{ème} cycle
Ensembles de classes instrumentales	du 1 ^{er} au 3 ^{ème} cycle
Danse	
Eveil corporel	de 4 à 5 ans
Initiation	de 6 à 7 ans
Danse classique	à partir de 8 ans + adultes
Danse jazz	à partir de 8 ans + adultes
Posture éveillée dynamique (PED)	pour les élèves musiciens
Art Dramatique	
1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	A partir de 13 ans

Répartition hebdomadaire des heures de cours-Année scolaire 2016/2017



En 2016, 278h45 hebdomadaires. Répartition stable des heures depuis le dernier bilan hormis l'intégration du cursus théâtre.

Répartition Cours-élèves par discipline 2016/2017



1.3. Les activités pédagogiques

1.3.1. La musique

L'élève musicien doit suivre trois disciplines : l'instrument, la formation musicale (FM) et la musique d'ensemble. Il suit un parcours composé de cycles. Les trois examens (un par discipline), qui valident le passage dans le cycle supérieur doivent se faire en parallèle. Si un élève n'a pu passer les trois épreuves la même année, un délai de deux ans lui est accordé pour homogénéiser son niveau.

Un nouveau cursus musique est en vigueur depuis février 2014. En conformité avec le schéma d'orientation pédagogique, il se compose de trois cycles, précédés d'une classe découverte et d'une période d'éveil pour les tout-petits.

Cycles	Ages	Objectifs / contenu de l'enseignement	Organisation des cursus		Evaluations
			Formation musicale	Instrument	
Eveil	4 ans 5 ans	-Eveiller chez l'enfant le sens rythmique, auditif et vocal par le jeu. -Développer l'expression corporelle	45'	-	Non
Classe découverte	6 ans / CP	-Amorce des éléments de formation musicale. -Découverte des instruments en pédagogie de groupe	1 h	30' par groupe de 3	Non

Cycles	Ages	Objectifs / contenu de l'enseignement	Organisation des cursus		Evaluations
			Formation musicale	Instrument	
1 ^{er} cycle	A partir de 7 ans / CE1	-Choix d'une discipline instrumentale, formation musicale, pratiques collectives	4 niveaux de 1h30 : AF1 AF2 AF3 AF4	30' cours individuel (maxi 5 ans) AI1 AI2 AI3 AI4	-Evaluation continue -Examen de fin de cycle
			Pratique collective au choix : minimum 30'		
Orientation des élèves après décision du conseil pédagogique					

L'examen de fin de 1^{er} cycle se compose des trois modules suivants :

- **Instrument** : examen devant un jury extérieur avec deux morceaux, un au choix, l'autre imposé (si possible d'époques et de styles différents).
- **Pratique d'ensemble (au choix)** :
 - o musique de chambre, un an, avec prestation à l'audition fixée par le coordinateur, en présence du directeur.
 - o orchestre junior, deux années.
 - o petit chœur, deux années.
- **Formation musicale**, niveau AF4, examen écrit et oral devant un jury extérieur et la direction.

Cycles	Cursus	Objectifs/contenu de l'enseignement	Organisation des cursus		Evaluations
			Formation musicale	Instrument	
Parcours personnalisé-Hors cursus	Après acquisition du diplôme de fin de 1 ^{er} cycle et sur avis du conseil pédagogique. Acceptation des élèves en fonction des places.	-Pratiques collectives -Instrument		-Instrument 30' -Pratiques collectives 45'	Evaluation si besoin
2 ^{ème} cycle	Diplômant	-Formation musicale -Pratiques collectives -Instrument	4 niveaux de 1h30 : BF1 BF2 BF3 BF4	45' cours individuel (maxi 5 ans) BI1 BI2 BI3 BI4	-Evaluation continue -Examen de fin de cycle
			Pratique collective : minimum 1h00		
	Parcours personnalisé- Non Diplômant	-Formation musicale -Pratiques collectives -Instrument	2 niveaux de 1h30 : BF1 BF2	45' cours individuel BI1 BI2 BI3 BI4	-Evaluation possible en instrument et pratiques collectives
			Pratique collective : minimum 1h00		
Orientation des élèves après décision du conseil pédagogique					

L'examen de fin de 2^{ème} cycle se compose des trois modules suivants :

- **Instrument** : examen devant un jury extérieur avec deux morceaux, un au choix, l'autre imposé six semaines avant, d'époques et de styles différents.
- **Musique de chambre** : examen devant un jury extérieur, une œuvre ou extrait d'œuvre (si possible instruments différents et œuvres originales).
- **Formation musicale**, niveau BF4, examen écrit et oral devant un jury extérieur et la direction.

Cycles	Cursus	Contenu de l'enseignement	Organisation des cursus		Evaluations
				Durée hebdo	
3 ^{ème} cycle amateur	Diplômant	-Pratique instrumentale	2 à 3 niveaux CI1 CI2 CI3	1h00	-Evaluation continue -Examen de fin de cycle
		-Musique de chambre		45' minimum	-Examen en fin de cycle
		-Culture musicale	1 niveau	1h30	-Pas d'évaluation
	Parcours personnalisé -Hors Cursus	-Pratique instrumentale	2 à 3 niveaux CI1HC CI2HC CI3HC	45'	-Prestations publiques
		-Pratiques collectives		45'	

L'examen de fin de 3^{ème} cycle se compose des deux modules suivants :

- **Instrument** : examen devant un jury extérieur avec trois œuvres (ou extraits d'œuvres) d'époques et de styles différents, dont obligatoirement une œuvre d'écriture contemporaine.
- **Musique de chambre** : examen devant un jury extérieur, une œuvre ou extrait d'œuvre (si possible instruments différents et œuvres originales).
- **Culture musicale (Facultatif)** : pas d'évaluation, mais présence régulière aux cours.

1.3.1.1. La formation musicale (FM)

Le cours de formation musicale, véritable entité pédagogique, est avant tout considéré comme un lieu de culture qui permet à l'enfant d'initier son oreille et d'apprendre le langage musical sous toutes ses formes.

Deux niveaux d'éveil musical à raison de cours de 45 minutes sont proposés aux enfants de 4 et 5 ans (maternelle).

Depuis la rentrée 2015, a été mise en place une année de « découverte », accessible aux enfants en classe de CP (6 ans). Cette classe fonctionne sur la base de 1h30 hebdomadaire, décomposée en 1h de formation musicale suivie de 30 minutes de découverte instrumentale pendant laquelle, les enfants, par petits groupes de 2 ou 3, sont pris en charge par les professeurs d'instrument leur permettant d'essayer et d'apprivoiser leur discipline afin de faire un choix objectif pour la rentrée suivante.

Dès l'âge de 7 ans, les élèves peuvent entrer en premier cycle, qui compte 4 années d'enseignement avec 1h30 de cours hebdomadaire. Chaque semestre est ponctué par un contrôle pour les trois premières années. La quatrième année se clôture par un contrôle et un examen qui, après obtention, permet l'entrée en deuxième cycle. Le fonctionnement de ce dernier est identique au premier quant à la durée des cours ; il peut être validé en 3 ou 4 ans.

Des cours individuels de soutien sont proposés ponctuellement à certains élèves pour renforcer leurs points faibles.

Les adultes ont accès à la formation musicale, des classes leur étant réservées avec un rythme de progression adapté.

Un cours de culture musicale est ouvert aux élèves ayant validé la fin du deuxième cycle, aux adultes, ainsi qu'aux élèves en classe de terminale désireux de présenter l'option musique au baccalauréat.
Formation musicale - effectifs pour l'année 2016/2017

- Eveil musical : 60 élèves
- Classe découverte : 45 élèves
- Formation musicale 1^{er} cycle : 189 élèves
- Formation musicale 2^{ème} cycle : 85 élèves
- Culture musicale : 6 élèves
- Formation musicale adultes : 24 élèves

1.3.1.2. Les études instrumentales

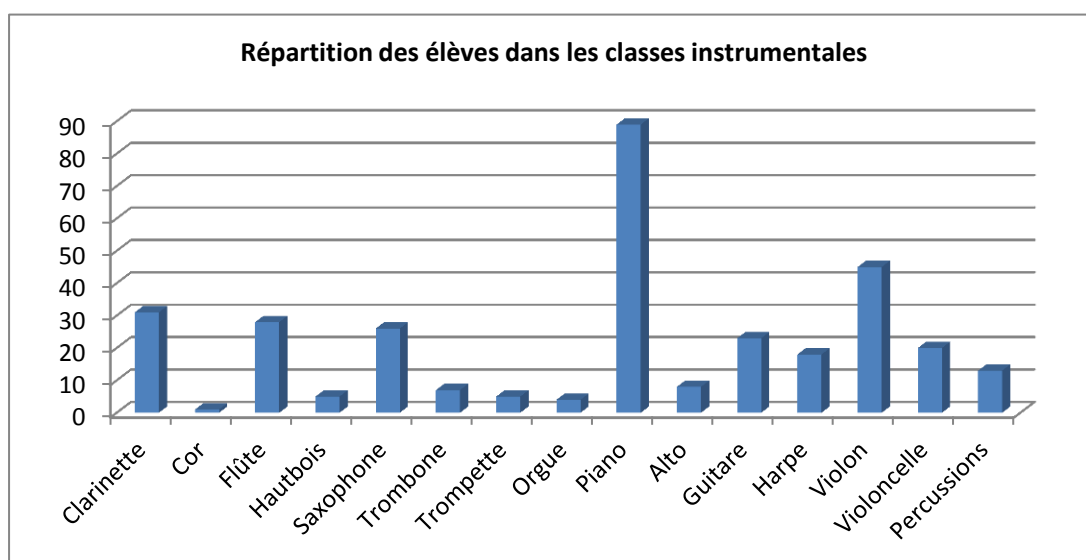
Pour les études instrumentales, le parcours débute par un premier cycle qui peut durer entre 3 et 5 ans, selon le rythme d'acquisition de l'élève, avec un cours hebdomadaire de 30 minutes. S'il réussit son examen de fin de cycle, l'élève obtient son « Diplôme de fin de premier cycle », qui lui permet de passer au niveau supérieur. Le début de ce cycle peut être précédé, pour les plus jeunes, par une année d'initiation instrumentale.

Le deuxième cycle peut durer entre 3 et 5 ans, avec un cours hebdomadaire de 45 minutes. La réussite de l'examen final lui permet d'obtenir un « Brevet de fin de deuxième cycle ».

Enfin, le troisième, et dernier cycle, dure entre 2 et 3 ans – à raison d'une heure de cours hebdomadaire – et se termine par l'obtention du CEM, Certificat d'études musicales.

L'évaluation se fait en contrôle continu pendant les années intermédiaires des cycles, puis par un examen à chaque fin de cycle.

Par ailleurs, les auditions publiques, qui ont lieu plusieurs fois dans l'année, permettent de contrôler les acquisitions des élèves dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



1.3.1.3. Les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont très développées au Conservatoire. Le jeu à plusieurs insufflé une dynamique très porteuse dans l'établissement : les professeurs tissent des liens interdisciplinaires fédérateurs ; les élèves sont très motivés et progressent plus rapidement.

On dénombre quatre types d'ensembles : le chœur, les ensembles de classes, la musique de chambre (y compris en 1^{er} cycle) et les orchestres.

Ces ensembles sont essentiels pour développer l'esprit de groupe, l'écoute de l'autre, et le goût pour le jeu à plusieurs.

Les élèves de 1^{er} cycle peuvent accéder à l'orchestre junior, tandis que les élèves des 2^{ème} et 3^{ème} cycles participent aux activités de l'Orchestre symphonique des Jeunes de Ferney-Voltaire, qui leur permet de toucher à un répertoire riche et varié, ou de la Société de Musique de Ferney-Voltaire, avec laquelle une convention a été établie.



L'orchestre symphonique des Jeunes de Ferney-Voltaire – Fête de la Musique 2016

La musique de chambre fonctionne en trois cycles, comme les études instrumentales. La fin de chaque cycle donne lieu à une évaluation, lors d'une audition-contrôle pour le 1^{er} cycle et d'un examen pour les 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

Un élève ne reste jamais isolé dans sa discipline. La musique de chambre est aujourd'hui obligatoire et l'interdisciplinarité s'est largement développée.

Le petit chœur et l'Atelier Vocal

Toute voix forte ou faible, colorée ou neutre, intense ou retenue trouve sa place dans le chœur. Se transformant, elle libère une impression de vie favorisant l'expression individuelle.

Régularité et engagement de chacun : le chant d'ensemble exige une discipline.

La recherche des façons d'approcher le chant susceptible d'éveiller un intérêt chez le choriste s'opère au sein de deux ensembles :

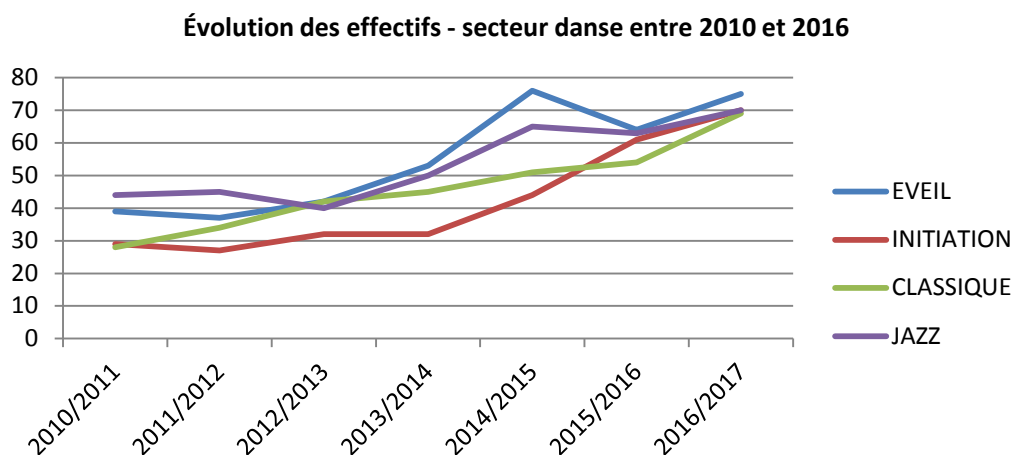
- Le petit chœur concerne les enfants de 8 à 12 ans (minimum 1 heure 30 hebdomadaire). L'atelier vocal regroupe 30 chanteurs environ, répartis en quatre voix mixtes (minimum 2 heures hebdomadaires).

L'un, comme l'autre, permet à chacun d'aborder la justesse du geste vocal, la base du souffle, l'organisation corporelle et favorise le développement de l'expressivité, notamment lors d'expériences scéniques.

Le répertoire s'étend de la renaissance à nos jours, du profane au religieux.

Ces deux ensembles se produisent tous les ans lors de la Fête à Voltaire ainsi qu'à la Fête de la Musique à Genève

1.3.2. La danse



Les classes de danse se sont fortement développées depuis la livraison des nouveaux locaux, à la rentrée 2014. Deux studios adaptés ont ainsi vu le jour, permettant l'accueil des élèves dans d'excellentes conditions.

1.3.2.1 L'éveil danse

EVEIL 1 ET 2			
Tranche d'âge	Volume horaire hebdomadaire	Objectifs	Contenu du cours
4 à 5 ans	45 min	- Contribuer à l'épanouissement et l'affirmation de soi dans un espace ludique, joyeux et rassurant qui facilite l'écoute, l'expression et le partage. - Par le dialogue avec la musique, sensibiliser les enfants dans leur démarche artistique. - Accompagner en douceur leurs premiers pas vers les cours de danse des plus grands.	- Se déplacer en rythme (marche, course, sauts, chutes, pas cadencés). - Former rondes et farandoles. - Savoir se servir de ses yeux - Se situer dans l'espace. - Improviser ensemble une histoire avec le corps.

Le Conservatoire propose actuellement pour les enfants âgés de 4 et 5 ans, une phase d'éveil corporel, sous forme de cours d'une durée de 45 minutes hebdomadaires. Dans le cours d'éveil à la danse, on s'éveille, à soi, à l'autre, on se rencontre, on s'approprie et ensemble on expérimente. Tout se passe autour de la musique, et avec elle, nous entrons dans le plaisir du jeu.

1.3.2.2 L'initiation danse

INITIATION DANSE 1 ET 2			
Tranche d'âge	Volume horaire hebdomadaire	Objectifs	Contenu du cours
6 à 7 ans	1h00	- Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité. - Travail sensoriel. - Approche d'une structure corporelle fondamentale en danse.	- Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres. - Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux de la danse. - Incitation à la découverte du spectacle vivant.

S'ensuit un cursus d'initiation, pour les enfants âgés de 6 et 7 ans, tronc commun entre le classique et le jazz, consistant en l'apprentissage des outils permettant une meilleure approche des deux disciplines.

A l'issue de ces deux années d'initiation et à partir de l'âge de 8 ans, deux cursus sont proposés : l'un de danse classique, et l'autre de jazz. Les cursus sont organisés en deux cycles, eux-mêmes structurés en 4 phases.



Cours d'Initiation danse 2 – Mars 2017

1.3.2.3 La danse classique

DANSE CLASSIQUE	
Tranche d'âge	Volume horaire hebdomadaire
1^{er} cycle d'une durée de 4 à 5 ans	
8 ans (1C1)	1 heure
9 ans (1C2)	1 heure 15
10 ans (1C3)	1 heure 30
11-12 ans (1C4)	1 heure 30 + 1 heure d'initiation aux pointes
2^{ème} cycle d'une durée de 3 à 4 ans	
12 ans et + (2C1)	1 heure 30 + 1 heure de pointes
13 ans et + (2C2)	1 heure 30 + 1 heure de pointes
14 ans et + (2C3)	1 heure 30 + 1 heure 15 de pointes

La pratique de la danse classique est une base extrêmement solide pour les enfants désireux de s'exprimer dans un espace dansé.

L'approche du corps, de son placement dans l'espace à l'équilibre général de la stature, est très précise. Il n'y a pas de danse classique sans le travail des contraires et un enseignement du placement rigoureux à la barre est demandé.



Danse classique 1C4 – Mars 2017

Tous les exercices proposés à la barre et au milieu guident l'enfant dans sa recherche de noblesse du mouvement, de la grâce du port de tête, d'une meilleure compréhension de l'équilibre du corps, qui mieux ressenti, redessinera sa stature et son maintien.

Placement des jambes, finition des pieds, définition des bras, positionnement de la tête sont travaillés à des degrés progressifs de complexité, le professeur adaptant ses exercices aux différents niveaux de pratique des jeunes.

La concentration et l'observation sont des acquis qui portent les enfants vers l'expression de leur identité. Très vite, tous peuvent s'exercer au milieu et découvrir le plaisir de s'élever davantage, d'évoluer avec puissance et fluidité dans l'espace, de progresser dans la pratique des adages, des sauts, des tours.

Maîtres de leur corps, ils deviennent danseurs, capables de créer de l'émotion.

En danse classique, des cours de pointes (facultatifs) sont proposés aux élèves ayant les capacités d'aborder le travail des pointes à partir du niveau 1C4. A partir du 2^{ème} cycle, la découverte des variations du répertoire est incluse dans le cours de pointes.

1.3.2.4 La danse jazz

DANSE JAZZ	
Tranche d'âge	Volume horaire hebdomadaire
1^{er} cycle	
8 ans (1C1)	1 heure
9 ans (1C2)	1 heure 15
10 ans (1C3)	1 heure 15
11-12 ans (1C4)	1 heure 15
2^{ème} cycle	
12 ans et + (2C1)	1 heure 15
13 ans et + (2C2)	1 heure 15
14 ans et + (2C3)	1 heure 15

Le jazz est une danse multiculturelle et multicolore dont les rythmes de base ont été glanés tout autour du monde, de l'Afrique ancestrale au folklore européen, en passant par les deux Amériques : un métissage fait de fantaisie et d'authenticité.

La danse jazz familiarise l'enfant avec les différents rythmes (accent, syncope, pulsation) et lui permet de découvrir son rythme intérieur. Cela renforcera son sens de l'équilibre, du tempo et de l'harmonie du mouvement.



Danse jazz 1C1 – Mars 2017

Le cours s'ouvre par une suite d'exercices au milieu qui permettent de renforcer et d'assouplir les muscles, les préparant en douceur aux mouvements plus chorégraphiés. Des bases de pas académiques, des accents de musique colorés, un vocabulaire teinté de tradition afro-américaine, l'apprentissage des ondulations, dissociations, sauts et pirouettes enrichissent l'enfant. Ces acquis lui permettent de libérer son énergie, de la canaliser dans le groupe, de trouver la confiance d'oser, de se lancer et de s'élancer.

Portés par la musique et le swing, les enfants voyageront dans des univers aussi différents que ceux du music-hall, du cabaret ou des variétés.

Dialogue des corps et dialogue avec la musique : une complicité naît, joyeuse et ludique, laissant libre cours à l'imagination et à l'interprétation.

1.3.2.5 Evaluations des danseurs

Le temps passé au sein d'un cycle peut varier en fonction de la progression des élèves et est déterminé par un contrôle continu tout au long de l'année, dans le cadre des cours et de toutes activités qui peuvent être liées (portes ouvertes, prestations de fin d'année...). Le passage de phase est conditionné par ce contrôle continu.

La validation des fins de cycles est soumise, non seulement au contrôle continu, mais aussi à un examen final (non public) avec un jury composé d'une personne compétente extérieure au Conservatoire et de la direction. Ce sont les professeurs du Conservatoire qui déterminent si l'élève est prêt à se présenter à l'examen de fin de cycle.

1.3.2.6 Les ouvertures

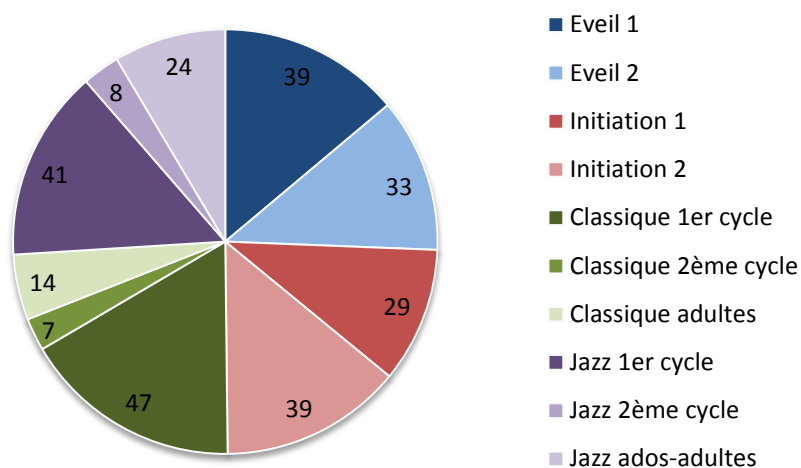
Des parcours personnalisés sont proposés aux adultes dans les deux disciplines ainsi qu'un atelier percu'danse pour les élèves de jazz.

Des cours de « posture éveillée dynamique » (PED) ont été mis en place en 2008 à l'initiative du professeur de jazz. Le but est de réduire les maux liés aux problèmes spécifiques de posture des musiciens. Les élèves musiciens y sont dirigés sur proposition de leur professeur d'instrument. Des exercices spécifiques appropriés, basés sur la déconcentration et la respiration, permettent de dénouer les tensions liées à certaines positions et de trouver les meilleurs équilibres de posture à avoir face aux spécificités instrumentales ou vocales.

Au cours de l'année scolaire, deux rendez-vous sont proposés, sous forme de portes ouvertes, à tous ceux qui souhaiteraient découvrir les danses enseignées au sein du Conservatoire.

A l'heure actuelle, le temps de travail des professeurs et le planning des cours ne permettent pas la création d'un 3^{ème} cycle en danse. Sa mise en place sera, de plus, conditionnée par l'augmentation des effectifs de danseurs en 2^{ème} cycle, mais elle reste malgré tout à l'étude. La priorité actuelle est avant tout de parvenir au doublage des cours existants, conformément au Schéma d'Orientation Pédagogique.

Répartition des élèves du secteur danse



1.3.3. Le théâtre

Un cursus d'art dramatique a été ouvert en 2013, en partenariat avec la compagnie FOR, résidente du Théâtre Le Châtelard situé à Ferney-Voltaire. Celui-ci consiste en un enseignement initial à l'art et la pratique du théâtre, en deux cycles, encadré par des professionnels.

Ce cursus est proposé aux jeunes à partir de 13 ans. Il a pour ambition de transmettre, en les réinventant, les fondements du jeu théâtral, qui inscrit sur la scène la représentation de l'homme dans sa relation au monde.



Encadrée par des intervenants professionnels et conçue d'après les directives ministérielles, la classe d'art dramatique n'entre pas dans le champ du loisir, mais dans celui de l'enseignement artistique. Afin de travailler à la mise en place de ce cursus, le Conservatoire s'est tourné vers la Compagnie FOR, structure professionnelle présente sur le territoire et habilitée depuis de longues années. Il l'a nommée, en accord avec le conseil municipal, responsable de la mise sur pied et de la mise en œuvre du programme pédagogique.

A ce jour, est proposé un cursus complet, sur deux cycles, soumis à une évaluation en fin de chaque cycle.

– 1^{er} cycle :

D'une durée d'1 an, avec des ateliers hebdomadaires de 2 h (60 heures annuelles), il permet une découverte organisée de l'art théâtral. Il vise à favoriser le développement de la personnalité de chaque individu. L'accent est également mis sur le travail collectif et sur la disponibilité requise pour être capable d'échanger avec un partenaire de jeu.

– 2^{ème} cycle :

D'une durée de 2 ans, avec des ateliers hebdomadaires de 2 h (60 heures annuelles) comprenant des cours techniques (improvisation, technique vocale, clown, marionnettes, danse...). Lors du 2^{ème} cycle, une attention particulière est accordée au travail d'interprétation. Les élèves sont confrontés aux textes du répertoire classique ou moderne ainsi qu'aux écritures contemporaines. Le travail permet l'élargissement des connaissances littéraires et donne l'occasion de créer et de jouer des personnages. Des exercices d'improvisation développent également les facultés à se mouvoir dans l'espace et aident à prendre conscience de l'importance du corps dans l'expression théâtrale. Tous les aspects du jeu sont abordés dans cet atelier.

Chaque semaine, les cours se décomposent en deux temps :

- Technique : exercices corporels, diction, respiration et appréhension de l'espace.
- Interprétation : improvisation, découverte et apprentissage de courts textes dans le but d'une présentation publique.

En cours d'année, l'équipe pédagogique, sous la responsabilité du (ou des) professeur(s) d'art dramatique, mène une évaluation continue des élèves. En fin de 2^{ème} cycle, après avoir passé un examen, les élèves obtiennent une attestation d'études théâtrales validant l'enseignement suivi.

1.3.4. Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

Le projet de création d'une Classe à Horaires Aménagés Musique a vu le jour à la rentrée scolaire 2010.

Une classe de CP de l'école Florian a été retenue pour débiter cette expérience sur un cycle de 5 ans. Cette école étant située dans un quartier populaire devenu quartier prioritaire de la Politique de la Ville en 2015, l'initiative de la classe CHAM avait pour but de favoriser la mixité sociale et de permettre à des élèves, issus en majorité de milieux modestes, d'accéder à une formation musicale enrichissante.

Afin de concrétiser ce projet, la municipalité a recruté un dumiste et investi dans un parc instrumental.

Les élèves de la classe CHAM se déplacent une après-midi par semaine dans les locaux du Conservatoire avec leur instituteur/trice et le dumiste en place. Ils y étudient la formation musicale (1h/semaine) et le chant choral (1h/semaine) avec ce dernier ainsi que la pratique d'un instrument de leur choix, pendant 30 minutes, par petits groupes de 3 avec les professeurs du Conservatoire (Flûte, clarinette, saxophone, trombone, violon, violoncelle, harpe ou percussions). Ils participent aussi, une heure par semaine, à un petit orchestre avec lequel ils ont pu se produire à diverses occasions, comme le marché de Noël ou les auditions de fin d'année.



Audition de fin d'année de la classe CHAM – Juin 2016

Les instruments acquis par le Conservatoire leur sont prêtés gratuitement pour toute la durée du cycle, soit 4 ans, et renouvelés en fonction des contraintes de taille des élèves. Le parc instrumental du Conservatoire est dédié en priorité aux élèves de cette CHAM et ceux qui ne sont pas utilisés à cette fin peuvent être loués aux élèves du cursus normal.

Couronné de succès, un premier cycle avec cette classe s'est donc achevé en juin 2015 ; ces enfants, désormais aux portes du collège, ont pu s'ouvrir pendant leur scolarité élémentaire à un univers musical auquel ils n'auraient peut-être pas pu avoir accès sans cette initiative. Certains d'entre eux ont même décidé de continuer leur scolarité au sein du Conservatoire, accédant au cursus normal. La municipalité, soucieuse que ces enfants motivés puissent continuer à s'enrichir, mais consciente des difficultés de financement de ces études par les familles les plus modestes, s'est engagée à les aider, non seulement par le biais des bourses accordées au Conservatoire, mais aussi par l'intervention financière du CCAS en cas de besoin.

Une seconde session a débuté à la rentrée 2015, avec 24 élèves de CE1 de la même école, sur la base du volontariat des élèves et de leurs parents.

1.4. Les activités de diffusion

Chaque année, le Conservatoire organise des manifestations publiques qui rythment la vie culturelle de la région : ce sont plus de vingt auditions par an, des concerts et prestations des classes de danse pour la Fête de la musique et la Fête à Voltaire, des représentations données par les Orchestres et des prestations ponctuelles.

FERNEY-VOLTAIRE

Les femmes à l'honneur au conservatoire

Dans le cadre de l'opération "Égalité femmes-hommes : où en est-on ?", un concert était donné samedi par les professeurs du conservatoire de musique du Pays de Voltaire. Cette fois, ce sont les compositrices des deux derniers siècles qui étaient à l'honneur. Autant le dire tout de suite : ce concert a été superbe. Patrice Tavernier, directeur du conservatoire, avait mandaté les professeurs pour dénicher des œuvres de compositrices qui s'étaient illustrées au cours des deux derniers siècles. Rien ne pouvait mieux s'accorder avec le thème choisi, notamment au regard du destin de deux d'entre elles : Cécile Chaminade (1857-1944) et

Louise Farrenc (1804-1875), deux artistes qui ont connu d'énormes difficultés pour se faire reconnaître en tant que compositrices.

Une soirée de découvertes
Heureusement, le concert du Temple a permis de découvrir leurs œuvres, avec une fable de La Fontaine composée par Duruflet Chevalier, le très bel Andante du Trio op. 17 de Clara Schumann, les "Tableaux de Provence" de Paule Maurice, la "Réponse pour le temps de Pâques" de Jeanne Demessieux, le "Prélude et improvisation" de Nadia Boulanger. La flûte de Claude Régimbald fut à l'honneur dans le "Concertino" de Cécile

Chaminade, avant que le concert ne se termine avec la balade brésilienne de "Nos Inistas, Rapariga" de Chiquinha Gonzaga, tandis que le magnifique "Sextuor en do mineur" de Louise Farrenc a enchanté le public avec un premier mouvement tout en délicatesse mozartienne et un deuxième à la force d'un Beethoven.

Chaleureusement applaudis, les interprètes - chercheurs, qui ont dû surmonter bien des difficultés pour dénicher ces partitions peu connues, ont salué le public et avant de lui donner rendez-vous pour les prochaines auditions, tout au long du mois de décembre.

Michel FRÈRE



Les artistes du concert avec leur directeur Patrice Tavernier et Khadija Unal adjointe au maire. Photo Le DU/M.F.

Le concert des professeurs remporte, à chaque édition, un vif succès ; les murs du Théâtre Le Châtelard ont dû être repoussés pour accueillir les spectateurs venus écouter Le Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns (2014), ou bien encore l'œuvre de Sergueï Prokofiev, Pierre et le Loup, en 2015. Des concerts « autour de l'orgue » sont aussi organisés par les professeurs au Temple de Ferney-Voltaire.

En 2016, un grand concert a été présenté à la salle du Levant, « Si la flûte m'était contée... », regroupant les élèves flûtistes du Conservatoire et de différentes écoles de musique du Pays de Gex.

Les Flûtes du Pays de Gex en spectacle les 2 et 3 avril

Pour célébrer la 24^e saison de l'ensemble dirigé par Claude Régimbald, le public appréciera le spectacle musical de 2016. "Si la flûte m'était contée" sera interprété par les 50 jeunes flûtistes du Conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire et de l'École de musique de Chevry-Crozet-Echevex. Les élèves raconteront l'histoire enchantée de la flûte, de la préhistoire à nos jours, avec des œuvres de Mozart à Lady Gaga.

Samedi 2 avril à 20h salle du Levant de Ferney et dimanche 3 à 18 heures salle des fêtes de Crozet (entrée libre).



En 2012, le spectacle musical proposé par Claude Régimbald avait eu lieu dans la salle communale d'Echevex. Archives photo Le DU/Jacqueline GATTI/NEO



L'Atelier Vocal du Conservatoire donne lui aussi chaque année une série de concerts dans différents lieux, notamment à l'église de Ferney-Voltaire. En juin 2016, il a présenté le Te Deum de Francesco Antonio Urio, en collaboration avec l'Ensemble baroque des professeurs de l'AIDA Léman, des musiciens de la Schola Cantorum de Bâle et de la HEMSO. Les représentations ont eu lieu, non seulement à Ferney-Voltaire, mais aussi au Temple de la Madeleine à Genève et au Temple de Coppet (Suisse).



Le Petit chœur du Conservatoire, formé d'enfants de 8 à 12 ans, a été invité par l'orchestre Arcus-Caeli de Meyrin pour participer à leur concert annuel de juin 2016, en collaboration avec la Haute école d'Art et de Design de Genève. Le spectacle intitulé « Les quatre éléments » s'est tenu au Forum de Meyrin (Suisse).

Chaque année, le Conservatoire participe activement à la Fête de la musique, proposant des prestations de ses orchestres ainsi que des classes d'instruments sur la base du volontariat. L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Ferney-Voltaire se produit tous les ans pour la Fête de la musique de Genève.

La Fête à Voltaire, rendez-vous incontournable de la culture ferneysienne, permet au Conservatoire de diffuser ses activités à un large public local. S'y sont produits, les classes de flûtes, de saxophone, de clarinette, l'orchestre junior, la classe de danse classique en collaboration avec la compagnie Fantaisie baroque, etc.

Les portes ouvertes organisées chaque année permettent également de faire connaître aux personnes extérieures les activités du Conservatoire. En 2016, elles ont eu lieu un samedi matin, durant lequel le public pouvait assister à des répétitions instrumentales, rencontrer les professeurs et essayer les différents instruments proposés par le Conservatoire.

La section danse a organisé la même année deux sessions de portes ouvertes, en décembre et juin. Elles se sont déroulées sur une semaine sous forme de cours « ouverts » auxquels pouvaient assister les personnes venues de l'extérieur mais aussi les parents d'élèves.

Au mois de juin, afin de clôturer l'année scolaire, est organisée une grande cérémonie publique de remise des diplômes. S'y produisent, les élèves des 2^{ème} et 3^{ème} cycles ainsi que des groupes de musique de chambre. Tous les élèves, du 1^{er} cycle au 3^{ème} cycle, ayant réussi leurs examens, se voient remettre leur diplôme, y compris les sections de danse et d'art dramatique.



Cérémonie de remise des diplômes – Salle du Levant – Juin 2016

1.5. Ressources et richesses humaines

1.5.1. Les équipes pédagogiques et administratives

L'équipe enseignante compte, pour la rentrée 2016/2017, 26 professeurs dont :

- 11 contractuels Assistants d'enseignement Artistique principal 2^{ème} classe,
- 2 titulaires Assistants d'enseignement Artistique principal 2^{ème} classe,
- 10 titulaires Assistants d'enseignement Artistique principal 1^{ère} classe,
- 3 titulaires Professeurs d'Enseignement Artistique Hors classe.

Actuellement 7 professeurs titulaires bénéficient d'un temps complet, 10 d'entre eux ont un temps de travail supérieur ou égal à un mi-temps (7 titulaires et 3 contractuels).

Le Conservatoire est géré par un directeur, secondé par une assistante administrative.

Afin de structurer davantage les équipes de professeurs, il a été créé huit départements :

- Formation musicale
- Cordes
- Vents (bois et cuivres)
- Claviers (piano, orgue, percussions)
- Musique de chambre
- CHAM
- Danse
- Théâtre.

Dans chaque département, un professeur coordinateur a pour mission de s'assurer de la mise en œuvre des réformes pédagogiques, d'organiser les examens et de veiller au suivi de l'évolution des élèves.

	Volume horaire hebdomadaire	Détail	Nombre d'élèves concernés
1 Professeur de FM	20h	12 cours de FM + chœurs	112 élèves 48 élèves
1 Professeur de FM	11h30	7 cours de FM et 2 d'éveil	101 élèves
1 Professeur de FM	3h00	2 cours de FM	33 élèves
1 Professeur de FM	1h30	2 cours d'éveil	28 élèves
1 Professeur de FM et trompette	8h30 FM 1h30 Instrument	7 cours de FM Trompette	74 élèves 2 élèves
1 Professeur de FM et saxophone	1h30 FM 18h Instrument 0h30 Musique de chambre	1 cours de FM Saxophone Musique de chambre	16 élèves 26 élèves 4 élèves
1 Professeur de FM et harpe	1h FM 10h45 Instrument	1 cours	15 élèves 18 élèves
1 Professeur de violoncelle, musique de chambre et orchestre	13h30 Instrument 1h30 Musique de chambre 1h Orchestre	Violoncelle	20 élèves 19 élèves
1 Professeur de percussions	8h Instrument		13 élèves
1 Professeur de cuivres et orchestre	2h15 Trompette 0h30 Cor 1h Orchestre		3 élèves 1 élève 19 élèves

1 Professeur de violon	10h30 Instrument 1h15 Musique de chambre		16 élèves 4 élèves
1 Professeur de violon	16h Instrument		25 élèves
1 Professeur d'alto	6h15 Instrument		10 élèves
1 Professeur de guitare	15h Instrument		25 élèves
1 Professeur de trombone	4h30 Instrument		7 élèves
1 Professeur de piano	10h45 Instrument		17 élèves
1 Professeur de piano et musique de chambre	19h Instrument 1h musique de chambre		30 élèves 4 élèves
1 Professeur de piano	16h Instrument		28 élèves
1 Professeur de piano	8h30 Instrument		13 élèves
1 Professeur d'orgue	2h45 Instrument		4 élèves
1 Professeur de flûte	16h15 Instrument		28 élèves
1 Professeur de clarinette	20h Instrument		31 élèves
1 Professeur de hautbois	3h15 Instrument		5 élèves
1 Professeur de danse	1h30 Eveil danse 3h Initiation danse 10h30 Classique	2 cours 3 cours 8 cours	31 élèves 40 élèves 87 élèves
1 Professeur de danse	2h15 Eveil danse 2h Initiation danse 8h30 Jazz	3 cours 2 cours 7 cours	41 élèves 27 élèves 73 élèves
1 Professeur de Théâtre	3h Art dramatique	2 cours	11 élèves
1 Directeur	35h		
1 Secrétaire	35h		

1.5.2 Modernisation de l'administration et de la communication

L'équipe administrative du Conservatoire a été entièrement renouvelée depuis 2012. Une grande partie des tâches administratives effectuées auparavant par la direction sont désormais gérées par le secrétariat. La mise en place début 2016 d'un module de paiement des factures en ligne et l'utilisation optimale de tous les moyens informatiques de gestion mis à disposition ont rendu les tâches administratives plus fluides, le gain de temps qui en a découlé a pu être mis à profit pour le développement de la communication interne et externe, en lien étroit avec les services municipaux :

- Le Conservatoire est à présent doté d'une page Facebook dédiée, relayant notamment les actualités de ses classes, mais aussi de ses professeurs à l'extérieur de la structure.
- Début 2010, une rubrique « Conservatoire » est ouverte sur le site web de la ville, donnant une meilleure visibilité à l'établissement et l'accès aux informations pratiques sur les cours, les tarifs et les activités.
- Toutes les auditions, les portes ouvertes, les événements du Conservatoire, sont annoncés dans l'agenda municipal et sur le site internet de la ville.
- Des affiches, des flyers et des programmes sont élaborés par le secrétariat pour chaque événement. En lien avec le service communication de la commune, la secrétaire a suivi des formations sur différents logiciels, permettant la réalisation de ces supports de communication, conformes à la charte graphique souhaitée par la municipalité.

L'annualisation du temps de travail mise en place pour le poste du secrétariat a permis elle aussi une réorganisation du travail le rendant plus efficace et les horaires d'ouverture au public ont pu être étendus pendant les périodes scolaires. Par exemple, les usagers du Conservatoire peuvent dorénavant accéder au secrétariat jusqu'à 20h tous les jeudis.

1.5.3. Le Conseil d'Etablissement

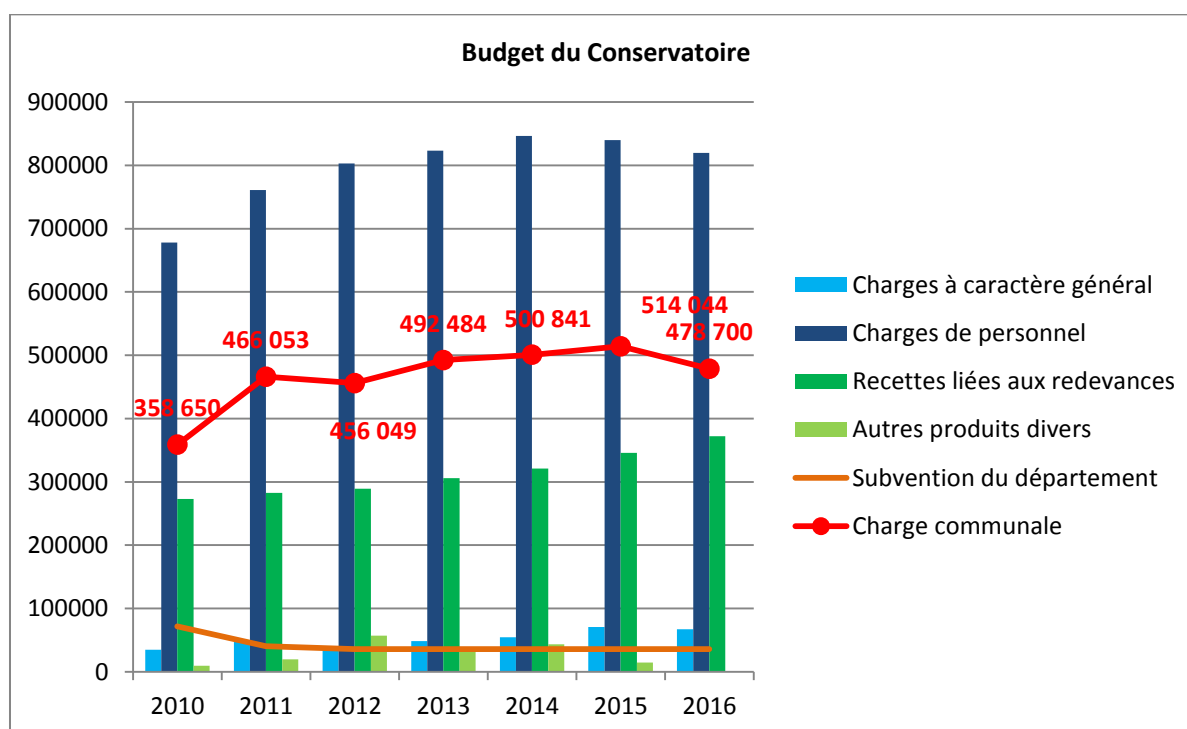
Le Conseil d'Etablissement, remis sur pieds en 2009, est présidé par le Maire. Cette instance rassemble les élus en charge de la Culture, le directeur du Conservatoire, des représentants des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.

Le conseil se réunit au minimum deux fois par an, sur convocation du Maire, qui en est le Président, pour faire le point sur les activités de l'établissement et s'assurer de la mise en œuvre des objectifs fixés par le projet d'établissement.

1.6. Finances et administration

1.6.1. Le budget

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la gestion économique du Conservatoire.



Les dépenses

Les charges de personnel représentent le plus important poste de dépenses du Conservatoire. L'augmentation est constante depuis 2010, notamment due à l'accroissement des heures de cours, mais aussi à un poste supplémentaire pour l'entretien du nouveau bâtiment. La masse salariale a en effet augmenté de près de 24% en 6 ans.

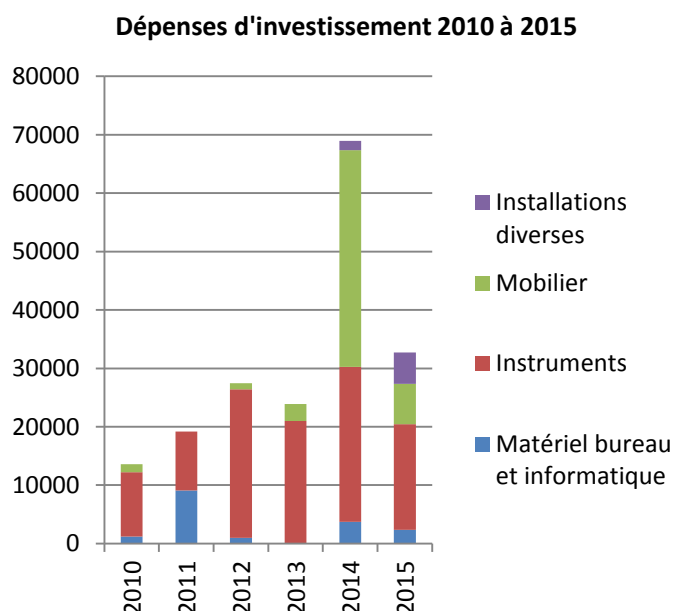
Les charges de fonctionnement du Conservatoire ont, elles aussi, connu une très forte augmentation durant cette période (+103%), en grande partie à cause de l'extension du bâtiment, qui nécessite désormais plus de maintenance.

Les recettes

La subvention de fonctionnement allouée par le Département est restée stable entre 2010 et 2016, plafonnant à 35 800 €. Elle ne couvre plus les charges à caractère général du Conservatoire.

Le total des redevances payées par les élèves a certes augmenté (+26%), mais il n'en reste pas moins qu'elles ne couvrent que 41 % des charges de personnel.

Les dépenses d'investissement



Il est bien entendu qu'un établissement relevant du service public n'est pas forcément destiné à être rentable, cependant la soutenabilité financière de notre établissement pour la Commune de Ferney-Voltaire est délicate. C'est pourquoi, plus que jamais, et afin de mettre en œuvre tous les projets dont son rayonnement dépend, le Conservatoire se doit de devenir un établissement porté par l'intercommunalité.

1.6.2. Les tarifs

La grille des tarifs est différente pour les ferneysiens et pour les élèves résidant dans les autres communes, les tarifs passant du simple au double pour les non ferneysiens. Grâce à une convention passée avec la Société de musique (SDM) – évoquée plus haut, les élèves qui jouent dans l'harmonie bénéficient d'un tarif préférentiel, quelle que soit leur commune de résidence.

Si une famille a plusieurs enfants inscrits dans l'établissement, elle bénéficie d'une réduction de 5% pour deux enfants, 10% pour trois enfants. Pour une famille de quatre enfants : 10% pour les trois premiers, 50% pour le 4^{ème}.

Désireuse de rendre le Conservatoire accessible à tous, la municipalité a mis en place un système de bourse, étudiée en fonction du quotient familial, ce qui a profité à quelques familles ferneysiennes, qui ont pu bénéficier de tarifs réduits de 40 à 50 %. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune peut lui aussi décider de prendre en charge une partie des frais de scolarité des enfants.

Tarifs pour l'année scolaire 2016/2017

COURS	FERNEY-VOLTAIRE					AUTRES COMMUNES				
	FERNEY-VOLTAIRE	5%	10%	50%	40%	AUTRES COMMUNES	5%	10%	50%	40%
Droits d'inscription annuel (par famille)	45	-	-	-	-	55	-	-	-	-
	Tarifs trimestriels					Tarifs trimestriels				
Pratique instrumentale enfants (formation musicale+instrument)	182	173	164	91	109	410	390	369	205	246
Pratique instrumentale élève Harmonie	92	87	83	46	55	96	91	86	48	58
2 ^e instrument	107	102	96	54	64	229	218	206	115	137
Pratique collective (tarif annuel)	45	43	41	23	27	93	88	84	47	56
Eveil (musique ou danse)	42	40	38	21	25	78	74	70	39	47
1 cours collectif (FM ou danse)	60	57	54	30	36	124	118	112	62	74
Danse + pratique instrumentale enfants	223	212	201	112	134	465	442	419	233	279
Soutien formation musicale	113	107	102	57	68	229	218	206	115	137
Pratique instrumentale adultes 45 min	229	-	-	-	-	481	-	-	-	-
Pratique instrumentale adultes 30 min	195	-	-	-	-	410	-	-	-	-
Théâtre	92	87	83	46	55	191	181	172	96	115
Danse + Théâtre	150	143	135	75	90	314	298	283	157	188
Location instrument	62	-	-	-	-	70	-	-	-	-

1.6.3. Les locaux

Le bâtiment du Conservatoire est situé au centre-ville, dans une impasse, à proximité du Centre technique municipal.

Le bâtiment du Conservatoire, devenu trop exigu a été agrandi, donnant naissance à une nouvelle aile, inaugurée à la rentrée 2014. Les travaux de construction ont débuté en 2012 et ont duré 2 ans. Le coût total de l'opération, études et travaux confondus, s'est élevé à plus de 3 530 000 €. La superficie totale du bâtiment est donc passée de 758 m² à 1 700 m², sur trois niveaux :

- Un rez-de chaussée de 790 m² comprenant :
 - o Deux studios de danse,
 - o Deux vestiaires élèves,
 - o Deux vestiaires pour les professeurs,
 - o Une salle dédiée aux percussions de 40 m²,
 - o La salle de répétition pour la Société de Musique de 101 m²,
 - o Une salle pour l'éveil musical,
 - o Une salle de cours,
 - o Un espace d'attente,
 - o La salle des professeurs,
 - o Le secrétariat.
- Un premier étage de 300 m² comprenant :
 - o Neuf salles de cours d'instrument,
 - o Le bureau de la direction.
- Un deuxième étage de 610 m² comprenant :
 - o Trois salles de formation musicale de 30 m² chacune,
 - o Trois salles de cours d'instrument,
 - o Deux salles de travail,
 - o Un salon d'attente,
 - o Un auditorium de 165 m²,
 - o Une salle de répétition pour les orchestres de 110 m².

Avant la construction de la nouvelle extension du bâtiment, certains cours avaient dû être délocalisés dans diverses salles municipales. Désormais, toutes les activités du Conservatoire ont lieu dans un seul et même bâtiment à l'exception des cours d'Art dramatique qui se déroulent au Théâtre Le Châtelard.

Il est à noter que le Conservatoire est désormais équipé d'un ascenseur, permettant le transport plus aisé du matériel et dont l'accès est ouvert à toute personne ne pouvant emprunter les escaliers. Il permet de desservir la totalité des salles du bâtiment.

1.7. Les sorties

L'atelier vocal du conservatoire répète avant ses concerts de juin



→ Le week-end dernier, l'atelier vocal du conservatoire de Ferney-Voltaire s'est mis au vert à la saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs) pour préparer ses prochains concerts. Sous la direction de Guy Berthet-Tissot, enseignant au conservatoire, les choristes ont travaillé le "Te Deum" de Francesco Antonio Urio, un compositeur baroque italien. Cette œuvre magnifique à cinq voix sera donnée avec instruments anciens à l'église de Ferney-Voltaire le 17 juin, à la fête de la musique à Genève le 19 juin et au temple de Coppet le 26 juin.

Chaque année le chef de chœur organise pour ses élèves du petit chœur et de l'atelier vocal un stage de travail à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Celui-ci permet de créer une véritable cohésion entre les choristes et de préparer de façon conviviale les concerts à venir.

Cette année, quelques élèves du Conservatoire, accompagnés de professeurs, ont eu la chance de pouvoir assister aux répétitions et au concert d'Astrée, programmé à l'esplanade du lac de Divonne-Les-Bains.

DIVONNE-LES-BAINS

Le conservatoire à une répétition du concert d'Astrée

Le concert d'Astrée, dirigé par Emmanuelle Haïm, a donné l'occasion aux élèves de clarinettes du conservatoire de Ferney de pouvoir assister à une répétition de l'orchestre à l'esplanade du lac samedi soir. Les élèves ont été placés par la cheffe au milieu de l'orchestre, afin qu'ils découvrent toutes les sonorités de l'ensemble composé d'instruments anciens.

« C'est la première fois que je peux assister à une répétition d'orchestre, aux sonorités particulières. J'ai pu apprécier la direction d'Emmanuelle Haïm, à l'image de sa musique, déclarait un élève. Elle dirige sans baguette, mais avec chaleur et tout son corps, suivant l'intensité de

l'interprétation et sa précision est impressionnante. »

Dans un second temps, chaque musicien a présenté son instrument, faisant entendre les sonorités des hautbois, des clarinettes, des cors, où le son est produit avec la main bouchant le pavillon, puis des bassons et de la contrebasse. Le cor de basset, une clarinette « un peu tordue en forme coudée, peu esthétique », ayant un son plus grave que la clarinette classique, a intrigué les élèves et plus tard le public lors du concert. Cet instrument provoqua chez Mozart un véritable engouement, qui l'a introduit pour la première fois dans sa Grand Partita.

Suzanne BEL



Les élèves ont découvert le concert d'Astrée, un orchestre d'instruments anciens dirigé par Emmanuelle Haïm. Photo Le DL/S.B.

1.8. Les partenaires et les réseaux

1.8.1. La Société de musique

La Société de musique (SDM), anciennement « la fanfare », est une très ancienne institution locale créée au milieu du 19^{ème} siècle. Ses liens avec le Conservatoire se sont forgés au fil des années. En 1978, Anne-Marie VANIER, alors directrice de notre établissement, assumait en parallèle la direction de la SDM pendant dix ans. En 1989, ce fût Martine ROUPH, puis à sa suite, en 2004, Léonard CLEMENT, tous deux professeurs de cuivres du Conservatoire, qui en prirent la direction.

Les liens entre le Conservatoire de Ferney-Voltaire et la Société de Musique se sont matérialisés en 2005, par la signature d'une convention tripartite entre nos deux entités et la Municipalité. Cet accord permet encore à l'heure actuelle de dynamiser les classes instrumentales du Conservatoire, mais aussi de permettre aux musiciens de l'association de bénéficier de l'enseignement des professeurs du Conservatoire à tarif préférentiel. La pratique instrumentale au Conservatoire coûte, à un ferneysien adhérent à la société de Musique, 92€ par trimestre contre 182€ en temps normal (96€ contre 410€ pour les personnes ne résidant pas sur la commune).

Selon la liste de ses participants fournie par la Société de Musique pour cette rentrée 2016, 39 musiciens sur 67 suivent des cours instrumentaux au Conservatoire, soit plus de 50% de ses effectifs.

Certains élèves du Conservatoire (musiciens à partir du second cycle) ont rejoint les rangs de la SDM, attirés, non seulement par son dynamisme, mais aussi pour bénéficier d'un tarif plus avantageux au Conservatoire.

Le bienfondé de ces liens réciproques a mené la Municipalité à transférer la salle de répétition située dans l'ancien bâtiment, dans des locaux de l'aile nouvelle du Conservatoire, dédiés uniquement à la Société de Musique.

1.8.2. Les Amis de l'orgue du Temple de Ferney-Voltaire

L'association « Les Amis de l'orgue du Temple de Ferney-Voltaire » fut créée en 1999 à l'initiative d'un ferneysien, dans le but de collecter des fonds pour installer un orgue dans le Temple. L'instrument tant attendu a finalement pris place au Temple en 2002, grâce aux dons de collectivités et de personnes privées, mais aussi grâce aux fonds récoltés lors de concerts – certaines des prestations ayant été organisées par le Conservatoire. Une classe d'orgue a été ouverte au Conservatoire en 2002, comptant aujourd'hui quatre élèves. La collaboration entre le Conservatoire et l'association s'est donc avérée très porteuse et se poursuit aujourd'hui, puisque le professeur se produit régulièrement lors des concerts organisés par « Les Amis de l'Orgue ».

Grace aux liens tissés avec « Les Amis de l'Orgue », de nombreux événements du Conservatoire peuvent avoir lieu au Temple de Ferney-Voltaire. Par exemple chaque année est organisé un concert des professeurs « Autour de l'Orgue », mêlant des pièces en duo, trio ou plus avec d'autres instruments. En outre, deux autres concerts des professeurs auront lieu au Temple cette année. Les cérémonies de remise de diplômes sont aussi organisées au Temple en fonction de sa disponibilité.

1.8.3. L'Orchestre symphonique des Jeunes de Ferney-Voltaire

Cet Orchestre des Jeunes de Ferney-Voltaire est né de l'union de l'Orchestre à cordes junior du Pays de Gex, créé en 2002 et de l'Orchestre 2^{ème} cycle des vents du Conservatoire de Ferney-Voltaire. Il est ouvert à tous les jeunes musiciens à partir du 2^{ème} cycle, venant de toutes les écoles de musique du Pays de Gex. Tout d'abord baptisé Orchestre Symphonique des jeunes du Pays de Gex, il fonctionnait sous un principe associatif, il est depuis la rentrée 2015 totalement intégré au Conservatoire de Ferney-Voltaire, sous la responsabilité du Directeur, et entièrement financé par la Municipalité ferneysienne.

L'orchestre est dirigé conjointement par l'un des professeurs de cuivres et le professeur de violoncelle du Conservatoire, assisté par un professeur de violon.

Les répétitions mensuelles se déroulent dans les locaux du Conservatoire de Ferney-Voltaire.

Au fil des ans, l'orchestre s'est forgé une solide notoriété, se produisant, non seulement à Ferney-Voltaire et dans les communes voisines, mais aussi sur le territoire Suisse.



CONCERTS
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DU PAYS DE GEX
Dirigé par Jean-Marc Binet, Léonard Clément, Assistante : Martine Du Boiséjoly
Conservatoire de Ferney-Voltaire

> Samedi 4 juin, 19h30
Salle Gaston Laverrière, Prévessin-Moëns
Avec l'orchestre 1er cycle du Conservatoire

> Vendredi 17 juin, 20h, fête de la musique
Eglise de la Madeleine, Genève

> Samedi 18 juin, 19h, fête de la musique
Salle du Levant, Ferney-Voltaire
Avec l'orchestre 1er cycle du Conservatoire

Informations : 04 50 40 66 16
www.ferney-voltaire.fr

1.8.4 Les liens avec la Suisse

Les échanges avec la Suisse voisine sont facilités par le fait que certains professeurs de l'établissement enseignent également à Genève, ce qui permet à des élèves du Conservatoire de participer à des stages en Suisse romande, au Conservatoire populaire de Genève ou à Evolène dans le Valais.

L'Orchestre des Jeunes de Ferney-Voltaire participe à la Fête de la musique à Genève, et l'Atelier Vocal du Conservatoire donne lui aussi des représentations de l'autre côté de la Frontière.

2. PROJETS ET PERSPECTIVES

2.1. Les orientations pédagogiques

2.1.1 Le suivi des élèves

Un livret de l'élève format papier a été ouvert pour chaque musicien ou danseur, il y a quelques années, ayant pour but le suivi du parcours de chaque élève. Chacun avait alors son carnet personnel où étaient inscrits ses cours et les résultats de ses évaluations. Ce livret n'a eu qu'un succès mitigé, souvent oublié par les élèves, voire même perdu, il ne retraçait que partiellement la scolarité des enfants et a fini par s'éteindre petit à petit.

Les équipes pédagogiques et administratives réfléchissent à présent à la mise en place d'un livret dématérialisé qui permettrait une conservation des données dans le temps ainsi qu'une consultation facilitée pour les parents, très demandeurs d'informations quant à la scolarité de leurs enfants.

Le logiciel de gestion, dont dispose le Conservatoire, intègre déjà un certain nombre de données pouvant être mises en ligne et consultées par les familles par le biais d'un portail internet. Elles s'y connectent avec un identifiant et un code d'accès personnel et peuvent y retrouver leurs factures, l'emploi du temps de l'enfant et les évaluations de fin de semestre.

L'étude des possibilités de création de ce livret en ligne, souhaité par les parents, mais aussi par les professeurs, est programmée à très court terme.

2.1.2 L'ouverture de nouvelles classes instrumentales

La création d'une classe de contrebasse à cordes est nécessaire pour renforcer et compléter les orchestres du conservatoire. En effet, tout orchestre est doté de cet instrument qui apporte une certaine assise rythmique et harmonique aux différentes œuvres interprétées. Elle est essentielle à l'équilibre de l'orchestre. La contrebasse peut également être facilement intégrée à une formation de musique de chambre et d'ensemble à cordes.

L'ouverture d'une classe de basson permettrait d'enrichir la palette sonore des orchestres et apporterait cette couleur, si particulière, propre à sa sonorité. Il est très utilisé en quintette à vent et permet d'élargir ainsi le répertoire des ensembles.

2.1.3 L'ouverture d'une classe de chant

Le Conservatoire a la chance de posséder deux ensembles vocaux : le Petit Chœur (enfants élèves du Conservatoire) et l'Atelier Vocal (composé d'adultes).

Afin de consolider la technique de base de chaque choriste, la création d'une classe de chant devient indispensable pour permettre au chef de chœur d'aborder des répertoires encore plus élaborés et pouvoir ainsi proposer des concerts de meilleure qualité à son public fidèle.

2.1.4 Diversifier les pratiques collectives

Aujourd'hui les conservatoires ne peuvent plus se satisfaire d'un enseignement dit « classique ».

Nous nous tournons progressivement vers l'ouverture à de nouvelles pratiques collectives telles que les orchestres (fin de 1^{er} et second cycles), les ensembles instrumentaux, la musique de chambre, la pratique du chant choral pour enfants et adultes, etc.

La musique d'ensemble permet de développer des qualités musicales liées à l'écoute des autres : justesse, équilibre, mise en place rythmique, relation de timbres... Travailler sous la direction d'un chef constitue également un apprentissage différent, qui va bien au-delà de la gestuelle : se fondre dans un son d'ensemble, suivre exactement les indications du chef en contrôlant l'initiative personnelle et participer à une production collective.

Cela implique des efforts dans le comportement social : ouverture vers les autres et écoute des autres, humilité, remise en question, solidarité, sens des responsabilités, sens de l'équilibre, disponibilité, curiosité, etc.

Quel que soit le choix de la formation, le répertoire étudié devra participer à l'ouverture des élèves vers un élargissement de leur champ musical et culturel par des esthétiques différentes.

Dès la 2^e année du 1^{er} cycle, les élèves peuvent, en fonction de leurs acquis, effectuer une pratique d'ensemble.

Tout élève de 1^{er} cycle devra suivre au moins une ou deux année(s) de pratique collective.

Tout au long du 2^e cycle, chaque élève est tenu de participer à une pratique d'ensemble.

2.1.5 Une seconde chance pour le « chœur à l'école »

Quel qu'en soit le cadre, la pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité de l'élève :

- en développant la sensibilité au service d'une production musicale maîtrisée ;
- en apportant une expérience physiologique et psychologique particulière ;
- en développant le travail de la respiration et, plus généralement, celui du geste vocal ;
- en permettant une prise de risque où le chanteur s'expose, s'implique et se dépasse ;
- en apportant l'expérience de l'émotion et de sa maîtrise ;
- en développant l'esprit d'équipe et de collaboration ;
- en procurant, par le biais de la représentation publique, le plaisir d'un travail collectif reconnu dans le cadre scolaire, et en dehors de celui-ci.

À l'école élémentaire, le chant choral est le prolongement de la pratique quotidienne du chant en classe. Il peut s'inscrire sur le temps scolaire, comme être intégré à l'accompagnement éducatif. Les rencontres de chant choral, comme les formations d'enseignants au chant et à la direction de chœur, sont des leviers importants de développement des pratiques vocales en milieu scolaire et de développement du partenariat avec les structures musicales de proximité.

2.1.6 Expansion du secteur danse

En ce qui concerne la danse, actuellement, seuls les élèves de danse classique faisant des pointes bénéficient de deux cours par semaine, il sera à terme nécessaire d'étendre cette fréquence à tous les danseurs du 1^{er} et du 2^{ème} cycles et d'harmoniser la durée des cours dans les deux disciplines (classique et jazz) afin de se conformer aux directives du SOP.

	1 ^{er} cycle		2 ^{ème} cycle		3 ^{ème} cycle	
	Temps minimum hebdomadaire	Temps maximum hebdomadaire	Temps minimum hebdomadaire	Temps maximum hebdomadaire	Temps minimum hebdomadaire	Temps maximum hebdomadaire
Danse classique	2h	3h	3h	3h30	3h30	4h
Danse jazz	2h	3h	3h	3h30	3h30	4h
Atelier chorégraphique	1h	1h30	1h30	2h	2h	2h30
Atelier percu'danse	1h	1h30	1h30	2h	2h	2h30
Formation musicale danseur	0h45	0h45	1h	1h	1h30	1h30

Face à la croissance du secteur danse du Conservatoire de Ferney-Voltaire, et afin de faire évoluer la discipline, l'équipe pédagogique souhaite à court et moyen terme pouvoir mettre en place :

- Une représentation scénique biennale, pouvant mêler plusieurs disciplines (musique, danse, théâtre, voix).
- L'organisation d'une sortie annuelle avec les élèves pour assister à un spectacle vivant.
- L'organisation de stages au sein du Conservatoire avec la participation d'intervenants extérieurs.
- La création d'un 3^{ème} cycle.
- La création d'un atelier chorégraphique pour les élèves de danse classique.
- La création d'un cours de formation musicale du danseur que l'élève suivra une année dans chaque cycle.
- La création d'une classe de danse contemporaine.

Les locaux ne sont plus aujourd'hui un frein au développement du secteur. En tenant compte des contraintes budgétaires communales, les équipes pédagogiques et la municipalité espèrent pouvoir accroître le nombre d'heures de cours et atteindre, à l'horizon 2018, le minimum exigé par les recommandations du SOP.

2.1.7 Favoriser les synergies avec la future médiathèque du Châtelard

La ferme du Châtelard, ancien bâtiment agricole du XVI^{ème} siècle et ancienne propriété de Voltaire, accueille un théâtre restructuré en 2010-2011 dans sa moitié Nord-Ouest, la seconde moitié non réhabilitée servant actuellement de lieu de stockage pour du matériel divers.

Au regard du développement actuel et futur de la ville, la commune souhaite créer une médiathèque dans le volume qui n'a pas encore été restructuré, en liaison directe avec le théâtre et ses équipements. Le projet prévoit ainsi la création d'environ 900 m² de planchers composés, entre autres, d'espaces d'accueil du public, d'espaces d'animation, et d'espaces réservés au personnel.

Dans ce projet de pôle culturel devrait poindre/éclore une médiathèque, dont une partie pourrait être consacrée à la musique. Le Conservatoire pourra alors avoir un rôle à jouer dans la constitution du fonds documentaire (partothèque, discothèque, etc.). De surcroît, il s'inscrira de fait dans la programmation des animations proposées dans la future médiathèque, sous forme de prestations d'élèves ou de professeurs et d'interventions auprès du public.

2.1.8 S'ouvrir à de nouveaux partenariats

Il est primordial pour le Conservatoire de rester ouvert à la vie culturelle et sociale de la région. Pour cela, il doit impérativement renforcer les partenariats existants et créer des réseaux ayant pour objectifs :

- 1) D'harmoniser le contenu des enseignements dispensés, notamment sur les deux premiers cycles.
- 2) De renforcer la cohérence des projets pédagogiques développés par les écoles de musique, en prenant appui sur les synergies locales existantes.
- 3) De proposer des actions de formation communes à destination de l'ensemble des enseignants ou des élèves (master classes, stages).

Le travail effectué au sein du réseau permet d'accroître la lisibilité de l'offre pédagogique en matière d'enseignement artistique, en direction des usagers sur le territoire, et de renforcer la position de chacune des écoles qui le constitue.

Une convention les engageant dans une démarche progressive d'harmonisation de leurs contenus pédagogiques et de leurs pratiques pourrait alors être signée.

Cette mise en réseau n'efface pas pour autant le caractère et les spécificités de chaque école. L'objectif n'en est pas moins de rapprocher les pratiques et de tirer le meilleur parti de mises en commun, techniques comme pédagogiques.

Il est important, à court terme de prévoir et de mettre en place des projets communs, notamment avec les Conservatoires d'Oyonnax et de Bellegarde-sur-Valserine.

Il est aussi envisagé un rapprochement avec le lycée international de Ferney-Voltaire, dans le cadre de projets culturels, avec les élèves de terminale inscrits pour l'option musique du baccalauréat.

2.1.9 Formation continue des enseignants

Il est envisagé à court terme dans le cadre de la formation continue des agents du Conservatoire :

- Un stage sur la position du musicien,
- Une formation au logiciel musical « Finale »,
- Des stages de direction d'ensembles instrumentaux, sur la pédagogie de groupe.

Les enseignants ont également la possibilité de s'inscrire aux formations que proposent le CNFPT et l'ADDIM de l'Ain.

2.2. Les locaux

2.2.1 Des rénovations à prévoir

La création d'une nouvelle aile en continuité du bâtiment existant a permis de doubler la surface des locaux du Conservatoire. Depuis son inauguration à la rentrée 2014, tous les cours peuvent désormais être accueillis au sein d'un même bâtiment.

Auparavant, l'unique salle de danse de 40 m² ne permettait pas l'accueil convenable des élèves et de nombreux cours étaient délocalisés dans des salles municipales excentrées. A présent, le rez-de-chaussée accueille deux studios de danse de 131 m² et 90 m², ainsi que deux vestiaires spacieux avec douches, et deux vestiaires réservés aux professeurs de danse.

La nouvelle aile du Conservatoire accueille les 3 salles de formation musicale, une grande salle pour les percussions, la salle de répétition de la Société de Musique, trois salles de cours d'instruments et deux petites salles de travail mises à la disposition des élèves désireux de travailler leur instrument en dehors de leurs horaires de cours.

La partie « ancienne » du bâtiment devra elle aussi faire peau neuve. Les salles de cours trop exigües et les sanitaires vieillissants ne sont plus adaptés et devront être remis aux normes, notamment pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Une réflexion globale sur la réhabilitation de cette partie du bâtiment se fera prochainement. Des travaux d'insonorisation, financés en grande partie par une subvention de l'Aéroport de Genève, ont déjà été effectués au cours de l'été 2016, toutes les fenêtres donnant sur l'extérieur ont été changées, ce qui apporte déjà un confort auditif non négligeable pour les élèves et professeurs.

2.2.2 Un lieu de diffusion adapté

Malgré son extension récente, le Conservatoire ne dispose toujours pas d'un lieu de diffusion adapté. L'auditorium du deuxième étage, de 165 m², est insuffisant pour un établissement de plus de 700 élèves.

Aucune structure sur la Commune ne peut actuellement accueillir convenablement les prestations du Conservatoire (problèmes d'acoustique, de sols non adaptés pour la danse, de capacité de salle ...). Le grand spectacle de danse prévu à la fin de l'année scolaire 2016/2017 aura lieu à l'Esplanade du Lac de Divonne-Les-Bains, commune voisine distante de 18 km.

La municipalité mène aujourd'hui une réflexion sur un projet de salle de spectacle qui servira aussi de lieu de diffusion aux activités du Conservatoire. Une partie des études préalables pourra débuter dès 2017, puisqu'une ligne de crédits est inscrite au projet de budget. La totalité des études sera lancée avant de la fin de la mandature actuelle.

2.2.3 Une meilleure sécurité pour les locaux et les abords

La Commune profitera de la prochaine redonne urbaine du quartier (déménagement du Centre Technique Municipal et projets immobiliers dans le secteur proche) pour procéder à des aménagements extérieurs destinés notamment à l'amélioration des conditions de stationnement autour du Conservatoire.

Pour ce qui est de la sécurité des locaux, après la réalisation des travaux de rénovation de l'appartement dans la partie ancienne du bâtiment (2017/2018), la commune envisage d'attribuer ce logement à un employé municipal, qui sera notamment chargé du gardiennage du site (fermeture des locaux...). La municipalité étudiera à moyen terme la possibilité de mise en place d'un dispositif permettant de sécuriser les entrées et sorties du Conservatoire.

Un aspect de la communication est encore à améliorer. Il s'agit de la signalétique, tant à l'extérieur des bâtiments qu'à l'intérieur des locaux, celle-ci est à l'étude et sera prochainement mise en place.

2.3. La gestion du Conservatoire

2.3.1 L'administration

L'équipe administrative du Conservatoire a évolué à la baisse en termes d'effectifs depuis 2012. En effet, à cette époque, la directrice était secondée par un directeur adjoint et le secrétariat comptait trois personnes : une secrétaire à temps plein, une secrétaire à 80% et un coordinateur danse à temps partiel.

Suite au décès de l'ancienne directrice, le directeur adjoint s'est vu confier, à lui seul, la responsabilité du Conservatoire. La personne, qui occupait le poste à temps plein au secrétariat, a été remplacée suite à son départ à la retraite, les deux autres postes n'ont pas été reconduits suite aux départs respectifs de leur titulaire.

Aujourd'hui, en partie grâce aux efforts de modernisation de l'administration et de la communication, le secrétariat absorbe correctement la charge de travail que représente un établissement de plus de 700 élèves. Il se pose néanmoins la question de la continuité de service si l'agent venait à être absent, personne n'étant en capacité de pallier le remplacement à ce poste.

De surcroît, la charge que représente la direction du Conservatoire est trop importante pour n'être confiée qu'à une seule personne. La masse de travail administrative, qui incombe aujourd'hui au

directeur, ne lui permet ni de se consacrer au développement de projets pédagogiques ambitieux, ni de créer des liens ou de rechercher des partenariats avec d'autres structures.

Il doit donc être envisagé à court terme d'adjoindre à la direction du Conservatoire, qui s'occuperait du volet pédagogique, un poste de cadre administratif, en charge des questions techniques et budgétaires et qui saurait faire face à une absence exceptionnelle de la secrétaire.

2.3.2 La refonte du règlement intérieur

Le règlement intérieur date de 2011, de nombreuses évolutions sont intervenues depuis dans le fonctionnement du Conservatoire, il convient aujourd'hui de le réactualiser. Un groupe de travail a été mis en place, composé de la direction et de professeurs référents. Ce nouveau règlement intérieur devra ensuite être soumis au vote du Conseil municipal pour approbation.

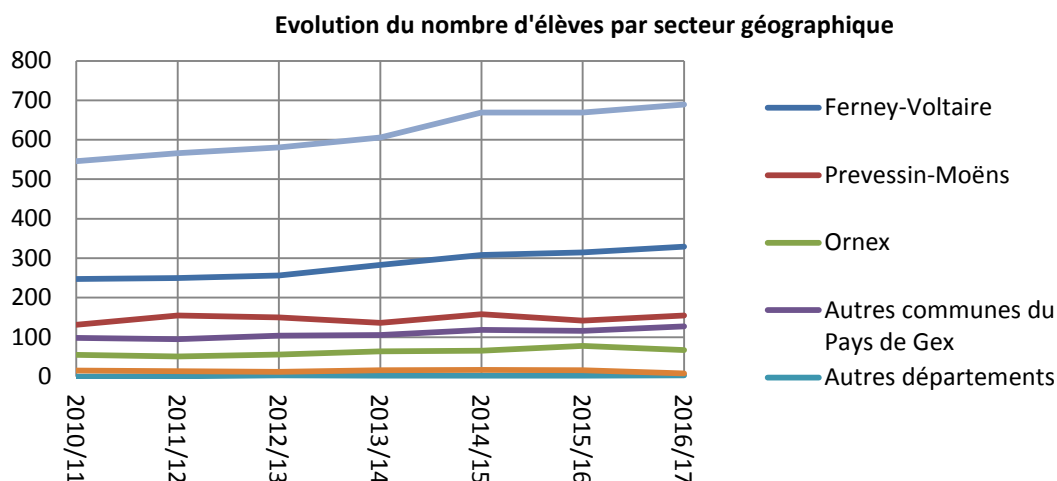
De plus, il a été décidé de mettre en place une charte de bonne conduite au sein du Conservatoire, qui sera élaborée de manière participative avec les élèves. Il est envisagé de recourir aux services d'un médiateur, qui pourrait avoir en charge ce projet et passer du temps avec les élèves, dès la rentrée 2017, afin d'établir un document clair et concis, facile d'accès à tous, qui serait signé par chaque élève en début de scolarité. Ce document permettra de fédérer les enfants sur des sujets tels que l'investissement dans sa scolarité ou le respect des personnes et des locaux.

2.3.3 L'association des amis du Conservatoire

L'association des « amis du Conservatoire » a été créée en 2009 par des personnes investies dans le fonctionnement de l'établissement, en grande partie des parents d'élèves. Son objectif initial a été de permettre l'encadrement financier des sorties et voyages culturels organisés par les professeurs. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il est essentiel de pouvoir offrir aux élèves la possibilité d'accéder à la culture locale, régionale et même nationale. Cependant, cette association, qui permettait aussi, entre autres, les commandes groupées de manuels de formation musicale, est aujourd'hui en sommeil, faute de personnes désirant s'y investir. Plusieurs communications ont été faites auprès des parents d'élèves afin de les sensibiliser à ce problème. A l'heure actuelle peu se sont manifestés, mais l'équipe du Conservatoire a des pistes pour voir renaître cette association.

2.4. Intercommunalité et rayonnement

La logique intercommunale existante doit être développée et renforcée. Le Conservatoire n'est pas l'école d'une seule ville, mais un pôle culturel de l'agglomération transfrontalière. Pour continuer à compter dans le paysage artistique régional, l'établissement doit consolider les liens qui l'unissent à toutes les communes environnantes, françaises ou suisses, et tisser un réseau logique et durable sur l'ensemble du territoire. La municipalité a minutieusement examiné la situation budgétaire du Conservatoire et en a tiré la conclusion suivante : seule la participation financière des communes avoisinantes permettra de mener à bien les réformes nécessaires.



2.4.1 L'appel aux communes

Après les appels faits aux communes qui comptent le plus d'élèves lors du précédent mandat, la nouvelle municipalité s'est attachée dès 2014 à relancer des initiatives ciblées sur les deux autres communes de la conurbation, à savoir Prévessin-Moëns et Ornex, lesquelles font partie du SIVOM de l'Est Gessien avec Ferney-Voltaire. En effet, ces deux communes de près de 8 000 habitants pour l'une, et plus de 4 000 habitants pour l'autre, ne disposent pas d'école de musique. Leurs ressortissants se tournent logiquement et presque naturellement vers le Conservatoire de Ferney-Voltaire au regard de la logique de territoire. Comme le démontrent les statistiques sur la provenance géographique des élèves, plus de 80% des élèves émanent du territoire de la conurbation Ferney-Prevessin-Ornex. Le 19 avril 2016, un courrier officiel accompagné de statistiques a été adressé aux deux maires pour les sensibiliser à l'intérêt d'une gestion mutualisée du Conservatoire, y compris pour leurs propres habitants qui pourraient alors bénéficier de tarifs minorés et harmonisés avec les ferneysiens.

L'intégration intercommunale du Conservatoire s'accompagnerait d'une gouvernance mutualisée, soit au titre d'une prise de compétence par le SIVOM de l'Est Gessien, soit dans le cadre d'un conventionnement étroit entre collectivités. On pourrait alors envisager :

- une participation des trois communes au Conseil d'établissement ;
- une décentralisation de certains cours dans les communes voisines ;
- l'égal accès à l'enseignement artistique pour tous, quel que soit le lieu de résidence ;
- une réflexion commune sur le devenir du Conservatoire, le financement des investissements nécessaires à la pérennité et au développement de l'établissement etc.
- le développement de nouveaux projets dont la commune de Ferney-Voltaire ne peut, seule, assumer la soutenabilité financière,
- de compter sur un subventionnement plus important de la part des partenaires institutionnels : Conseil départemental de l'Ain, Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et Direction régionale des affaires culturelles.

La municipalité compte beaucoup sur l'expression d'une solidarité intercommunale affirmée, et espère que les communes sollicitées répondront favorablement à cet appel. L'avenir et le développement du Conservatoire en dépendent.

2.4.2 Les projets avec la Communauté de Communes

Il est rappelé qu'en 2009, des élus de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) et les responsables des structures d'enseignement musical gessiennes avaient travaillé sur un projet de mutualisation et de mise en réseau de leurs moyens.

Trois axes avaient été mis en avant :

- L'axe administratif : la CCPG aurait pris en charge la gestion administrative des établissements associatifs, avec une compensation financière pour les écoles municipales.
- L'axe pédagogique : une structure de concertation composée de directeurs et de professeurs aurait été chargée de mettre en commun des matières, et de partager des initiatives et des idées pédagogiques.
- L'axe social : la CCPG au travers de la Commission Culture aurait mis en place une aide financière pour les élèves de toutes les écoles gessiennes afin d'ouvrir l'enseignement musical au plus grand nombre.

Ces propositions sont malheureusement restées au stade de l'ébauche, sans doute en raison des bouleversements statutaires induits par la loi (loi NOTRe notamment) qui ont modifié la donne et obligé les intercommunalités à se mobiliser sur de nouvelles prises de compétences imposées par le législateur.

Néanmoins un mince espoir demeure : les nouveaux statuts de la CCPG, adoptés en septembre 2016 par le Conseil communautaire, prévoient expressément à l'article 5-3 une compétence optionnelle sur « la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ». La notion d'intérêt communautaire sera précisée dans le courant de l'année 2017 et fera l'objet d'un vote par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes. Même s'il paraît peu probable que le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, entre dans les critères retenus en 2017 pour l'éligibilité à l'intérêt communautaire, il s'agit d'une notion évolutive. Quoi qu'il en soit, rien ne s'opposerait juridiquement à ce que cet établissement entre dans les compétences de la CCPG, *a fortiori* avec ses nouveaux statuts, dès qu'une volonté politique s'exprimera en ce sens.

2.4.3 Les projets du « Grand Genève »

Le développement du Pays de Gex est aujourd'hui pensé dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise, lancé en 2007 et porté par les partenaires politiques, économiques et culturels des deux côtés de la frontière. Ce projet d'agglomération rebaptisé depuis « Grand Genève » s'organise autour d'une vision partagée : celle d'une agglomération multipolaire, compacte et verte, construite sur un mode de développement solidaire, dynamique et efficace. Au sein du « Grand Genève », Ferney-Voltaire s'insère dans l'un des huit périmètres d'aménagement coordonné d'agglomérations (PACA) : le « PACA Genève – Ferney – Gex », incluant 7 communes suisses et 8 communes françaises. Le projet d'agglomération de 2^{ème} génération prévoyait d'améliorer les services à la population, en matière de mobilité, de logement, de santé, etc. Il comportait un axe culturel, dont l'une des actions prévues était la réflexion sur l'avenir des équipements culturels structurants de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Après deux « projets d'agglomération » bâtis en 2007 puis en 2012, les élus travaillent aujourd'hui à une 3^{ème} génération de projet transfrontalier, sous la forme d'un « projet de territoire ». Au centre du PACA Genève-Ferney-Gex, le Conservatoire a un rôle culturel de premier ordre à tenir. Il doit s'insérer pleinement dans ce projet

de grande ampleur, qui permettra d'aboutir, à terme, à la mise en réseau des politiques, de l'offre et des équipements culturels au sein de l'agglomération.

2.4.4 Une politique tarifaire contrainte

Il conviendrait de revoir la grille tarifaire. En effet, même pour les ferneysiens - qui bénéficient de tarifs avantageux et peuvent obtenir des réductions en fonction de leur situation familiale et sociale - la cotisation demeure élevée et peut décourager les résidents les plus modestes. La discrimination selon les revenus des familles est encore plus importante pour les non-ferneysiens, pour qui la cotisation est en moyenne doublée. Les cotisations de la totalité des élèves couvrent environ 40% des dépenses de fonctionnement de l'établissement (chiffres de 2016). Idéalement, il faudrait donc revoir les droits d'inscription à la baisse et instaurer une véritable politique de démocratisation de l'enseignement artistique. Malgré cela leurs cotisations ne couvrent que 60% des coûts réels – chaque élève extérieur coûtant en moyenne 453 euros par an à la ville de Ferney (chiffres de 2016). Ces élèves contribuent donc à augmenter les charges de l'établissement, qui diminueraient presque de moitié s'il n'y avait que des ferneysiens. Le Conservatoire représente une charge financière de plus en plus lourde pour la ville de Ferney-Voltaire. Si elle représentait 132'000 euros en 2000, 358'000 euros en 2010, elle atteint aujourd'hui près de 477 000 euros (chiffres de 2016). Cette charge financière représente une somme considérable pour une collectivité de moins de 10'000 habitants, avec un budget de fonctionnement de 16 millions d'Euros en 2017.

La révision de la grille tarifaire se heurte néanmoins à une problématique largement supra-communale : le contexte budgétaire des collectivités territoriales françaises s'est fortement dégradé ces dernières années, avec la baisse significative des dotations d'Etat et, pour Ferney-Voltaire, des dispositifs de péréquation (FPIC notamment), dont les prélèvements sont exponentiels et grèvent fortement les marges de manœuvre financières.

Alors que moins de la moitié des élèves réside à Ferney-Voltaire, la commune ne pourra assumer, sans soutien extérieur, les coûts supplémentaires engendrés par le développement nécessaire du Conservatoire et la modération des tarifs.

2.4.5 Les liens culturels avec les communes voisines

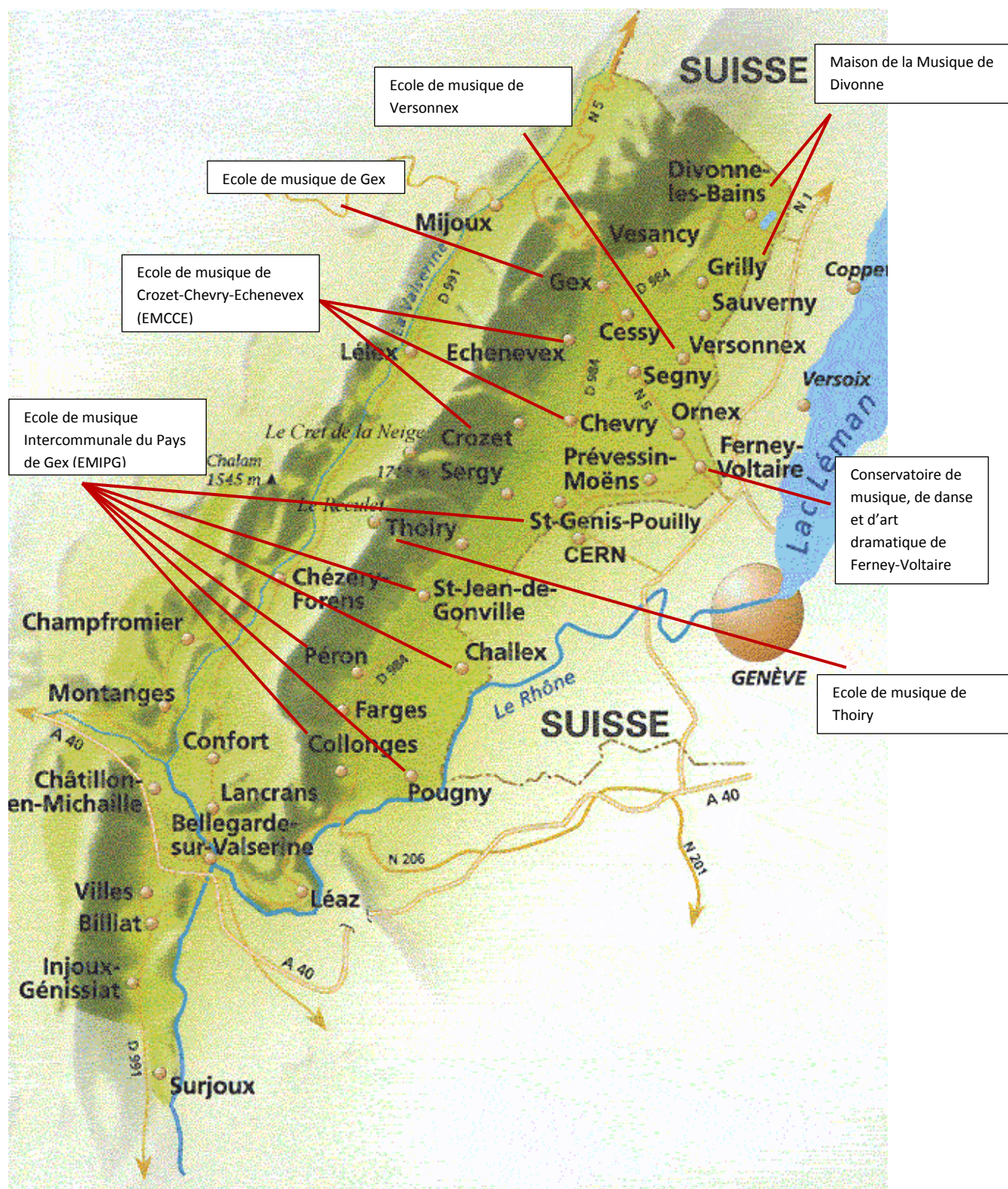
Comme on l'a vu plus haut, le Conservatoire s'insère d'ores et déjà dans une logique intercommunale. D'une part, l'établissement organise régulièrement des échanges ou des concerts avec des structures de la région. D'autre part, moins de la moitié des élèves réside à Ferney-Voltaire, les autres venant de diverses communes du Pays de Gex ou même de Suisse. Des liens solides unissent déjà le Conservatoire aux communes du Pays de Gex : les partenariats, les échanges ou les concerts, qui sont régulièrement organisés entre l'établissement et ses voisins, tissent un réseau culturel intéressant. Cette logique intercommunale doit être développée pour préserver la dynamique du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, et lui permettre de jouer un rôle moteur dans la région. S'il a des atouts unanimement reconnus, le Conservatoire est aujourd'hui freiné dans son développement. La direction de l'établissement et les professeurs sont décidés à mettre en place les réformes qui s'imposent pour faire évoluer l'école et répondre entièrement aux attentes des élèves et de leurs parents. L'appui de la municipalité et le soutien des communes voisines et de la Communauté de Communes du Pays de Gex seront déterminants dans la réussite de cette entreprise.

CONCLUSION

En quarante ans, le Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique de Ferney-Voltaire a fait ses preuves. Offrant une palette de cours variés, un enseignement dynamique, ludique et exigeant, des activités surprenantes et enrichissantes, l'établissement n'a cessé d'attirer un nombre croissant d'élèves. Les élus municipaux de toutes tendances confondues ont conscience de la richesse de cette institution. Une nouvelle dynamique a pris corps au cours des dernières années, les idées et les projets se sont mis en place pour permettre au Conservatoire de se projeter dans l'avenir. Le territoire dans lequel s'inscrit l'établissement est en pleine transformation. La future Agglomération franco-valdo-genevoise est le nouvel horizon vers lequel tendent toutes les structures culturelles de la région, et particulièrement le Conservatoire, qui doit y tenir une place de premier ordre. L'établissement doit faire face à ce bouleversement politique, économique et social ; il doit être à la hauteur des ambitions et des perspectives locales. Par ailleurs, il est impératif de continuer à alimenter la réflexion en faveur d'une gestion intercommunale de l'établissement, en particulier à l'échelle de la conurbation Ferney-Prévessin-Ornex. Depuis 2008, la direction et les municipalités successives ont engagé un programme de réformes de nature à rendre au Conservatoire tout son éclat et son rayonnement. La consolidation de l'existant et la réalisation de nouveaux projets feront de cet établissement un maillon fort du réseau du Grand Genève. Même si le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique est déterminé à changer, à se transformer, à évoluer, il restera fidèle à ce qui fait sa force depuis 1977 : la volonté d'offrir au plus grand nombre un enseignement de qualité. C'est en conservant cette exigence que le Conservatoire à rayonnement communal de Ferney-Voltaire confirmera son rôle de pôle culturel local, régional et transfrontalier.



LE CONSERVATOIRE
DE FERNEY-VOLTAIRE
40 ANS
D'INSPIRATION



	Conservatoire de Ferney-Voltaire	Ecole de musique de Thoiry	Maison de la Musique Divonne / Grilly	Ecole de musique de Gex	Ecole de Musique Chevry-Crozet- Echenevex	Ecole de musique Intercommunale du Pays de Gex	Ecole de musique de Versonnex
Statut	Conservatoire à Rayonnement Communal	Ecole communale Agréée	Association	Association	Association	Association	Association
Nb d'élèves	705	210	475	317	218	99	60
Eveil musical	Dès 4 ans	Dès 4 ans	Dès 2 ans	Dès 3 ans	Dès 4 ans	Dès 6 ans	Dès 4 ans
Formation musicale	1 ^{er} cycle 2 ^{ème} cycle Culture musicale Cours adultes	1 ^{er} cycle 2 ^{ème} cycle	1 ^{er} cycle	1 ^{er} cycle	1 ^{er} cycle	1 ^{er} cycle 2 ^{ème} cycle 3 ^{ème} cycle	1 ^{er} cycle
Instruments	Alto Clarinette Cor Flûte traversière Guitare classique Harpe Hautbois Orgue Percussions Piano Saxophone Trombone Trompette Violon Violoncelle	Basson Clarinette Cor Flûte traversière Percussions Hautbois Saxophone Trombone Trompette Tuba	Basson Clarinette Cor Flûte à bec Flûte traversière Guitare classique Guitare jazz Hautbois Percussions Piano Saxophone Trombone Trompette Tuba Violon Violoncelle	Alto Flûte à bec Flûte traversière Guitare classique Guitare électrique Guitare folk Piano Trompette Saxophone Violon Violoncelle	Basse électrique Clarinette Flûte traversière Flûte à bec Guitare classique Guitare électrique Harpe Percussions Piano Trombone Trompette Violon Violoncelle	Clarinette Cor Flûte traversière Hautbois Percussions Saxophone Trombone Trompette Tuba	Flûte à bec Flûte traversière Guitare Piano Trompette
Pratiques collectives instrumentales	Orchestre 1 ^{er} cycle Orchestre symphonique 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles Musique de chambre	Orchestre junior Musique de chambre Jazz Musiques actuelles	Atelier jazz Atelier impro Atelier guitares Atelier rock Big band junior Big band jazz Orchestre Orchestre world- musique	Musique de chambre Quatuor à cordes	Ensemble musiques actuelles Ensemble créatif Musique de chambre	Orchestre junior	
Pratiques collectives vocales	Petit chœur Atelier vocal	Chorale enfant Chorale adultes	Atelier vocal Voix des jeunes	Chorale d'enfants	Chorale à thème		Chœur périscolaire